

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2024**

JCDecaux

SOMMAIRE

1	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2024	3
	Communiqué financier des résultats semestriel 2024	3
	Faits marquants du premier semestre 2024	10
	Perspectives	11
	Transactions avec les parties liées	11
	Facteurs de risques	12
2	COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS – S1 2024	19
	Comptes consolidés intermédiaires résumés	19
	Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés	25
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	34

COMMUNIQUÉ FINANCIER DES RÉSULTATS SEMESTRIEL 2024

RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

- › Chiffre d'affaires ajusté en hausse de +14,0 % à 1 807,6 millions d'euros
- › Chiffre d'affaires organique ajusté en hausse de +13,4 %, avec un deuxième trimestre à +15,4 %
- › Marge opérationnelle ajustée de 261,4 millions d'euros, en hausse de +28,7 %, soit +58,3 millions d'euros
- › Résultat d'exploitation ajusté, avant charges de dépréciation, de 112,6 millions d'euros, en hausse de +100,0 millions d'euros
- › Résultat net part du Groupe de 94,4 millions d'euros, en hausse de +149,6 %, soit +56,6 millions d'euros
- › Capacité d'autofinancement ajusté de 138,9 millions d'euros, en hausse de +21,5 %, soit +24,5 millions d'euros
- › Cash-flow disponible ajusté de -20,1 millions d'euros, en hausse de +159,6 millions d'euros
- › Classements ESG de très grande qualité, trajectoire de réduction des émissions carbone validée par le SBTi
- › Croissance organique du chiffre d'affaires ajusté au troisième trimestre 2024 attendue autour de +10 %

Paris, le 25 juillet 2024 – JCDecaux SE (Euronext Paris : DEC), numéro un mondial de la communication extérieure, publie ce jour ses résultats pour le premier semestre 2024.

À l'occasion de la publication des résultats du premier semestre 2024, **Jean-Charles Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux**, a déclaré :

« Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2024 a augmenté de +14,0 %, +13,4 % en organique, pour atteindre 1 807,6 millions d'euros, dont une progression de +15,4 % en organique au deuxième trimestre 2024, au-dessus de nos attentes, tiré par une solide performance de notre chiffre d'affaires digital et une forte dynamique commerciale dans toutes nos activités.

Le chiffre d'affaires digital (DOOH) a fortement progressé à +28,3 % au premier semestre 2024, +27,8 % en organique, pour atteindre 36,8 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 32,7 % au premier semestre 2023, tandis que le chiffre d'affaires publicitaire analogique a tout de même enregistré une croissance à un chiffre moyen malgré la conversion de certains sites analogiques premium au digital. Nous avons poursuivi le déploiement sélectif d'écrans digitaux sur des emplacements premium ainsi que le développement de nos services liés à la data et de nos capacités programmatiques.

Le chiffre d'affaires publicitaire programmatique via la plateforme SSP (Supply Side Platform) VIOOH, qui constitue principalement une source de revenus incrémentaux provenant de campagnes dynamiques innovantes alimentées par la data et de nouveaux annonceurs, a augmenté de +61,8 % au premier semestre 2024 pour atteindre 59,7 millions d'euros, soit 9,0 % de notre chiffre d'affaires digital. L'écosystème DOOH programmatique a continué à se développer, porté par le dynamisme et le nombre croissant de DSP (Demand Side Platforms) connectées à VIOOH (la plateforme SSP la plus connectée de l'industrie de la communication extérieure avec 46 DSP connectées) désormais active dans 21 pays, dont Displayce, une DSP connectée dans 80 pays.

L'ensemble de nos activités ont affiché une croissance organique à deux chiffres au premier semestre 2024. Le Mobilier Urbain a progressé de +10,6 % avec une dynamique toujours soutenue. Le Transport a augmenté de +18,8 %, reflétant une croissance solide à la fois dans les aéroports et dans les réseaux de transports en commun. L'Affichage a quant à lui progressé de +10,4 %, tiré par nos marchés les plus digitalisés.

Toutes les zones géographiques ont enregistré une croissance organique positive au premier semestre 2024, y compris l'Asie-Pacifique, le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe et le Reste du Monde, avec une croissance à deux chiffres. La reprise progressive de notre activité en Chine, qui est restée significativement en-deçà des niveaux pré-Covid, s'est poursuivie avec un taux de croissance du chiffre d'affaires organique à deux chiffres.

Nos 10 principaux secteurs d'annonceurs enregistrent des taux de croissance à un chiffre moyen ou à deux chiffres, tirés en particulier par le secteur des Produits de Grande Consommation et celui des Technologies, des Médias et de la Communication.

La marge opérationnelle ajustée a démontré un bon levier opérationnel en progressant de 58,3 millions d'euros pour atteindre 261,4 millions d'euros, en hausse de +28,7 % sur un an, soit le double du taux de croissance du chiffre d'affaires. Toutes les activités ont amélioré leurs taux de marge opérationnelle. Le taux de marge du Transport est en hausse, mais demeure affecté par le niveau d'activité en Chine. Le taux de marge opérationnelle de l'Affichage s'est nettement amélioré grâce à nos marchés les plus digitalisés et à la rationalisation de nos activités d'affichage en France. Les autres indicateurs de performance du compte de résultat se sont améliorés en conséquence. La vente de 13,56 % des parts d'APG|SGA a également eu un impact positif sur notre résultat d'exploitation et sur notre résultat net. Notre capacité d'autofinancement a progressé de 24,5 millions d'euros, pour atteindre 138,9 millions d'euros, soit une hausse de +21,5% par rapport au premier semestre 2023, et notre cash-flow disponible a significativement augmenté pour atteindre un niveau satisfaisant compte tenu de la saisonnalité de notre activité à -20,1 millions d'euros.

Nous avons réaffirmé une fois de plus l'excellence de nos pratiques en matière de développement durable, reconnues comme les meilleures de leur catégorie par les agences de notation extra-financière, dont notre classement dans la liste A du classement du CDP. Notre Stratégie Climat, qui vise à atteindre le Net Zéro Carbone d'ici 2050 (scopes 1, 2 et 3), a été validée par la SBTi.

Au troisième trimestre, nous prévoyons désormais une croissance organique du chiffre d'affaires autour de +10 %, tirée par la poursuite de la forte croissance du chiffre d'affaires digital dans tous nos segments d'activité et avec un impact positif en France des Jeux Olympiques de Paris.

Nous sommes convaincus que la communication extérieure continuera à gagner des parts de marché, dans un paysage publicitaire fragmenté où le DOOH (Digital Out of Home) est le média qui croît le plus rapidement. En tant que numéro un du secteur et société mondiale de communication extérieure la plus digitalisée, nous considérons que nous sommes idéalement positionnés pour tirer parti de cette transformation digitale. »

À la suite de l'application des normes IFRS 11 depuis le 1^{er} janvier 2014 et IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019, et conformément aux recommandations de l'AMF, les données opérationnelles présentées ci-dessous sont ajustées :

- pour prendre en compte l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint, en ce qui concerne la norme IFRS 11,
- pour exclure l'impact IFRS 16 sur nos contrats de location « core business » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires hors contrats de location immobilière et de véhicules).

Merci de vous référer au paragraphe « Données ajustées » en page 6 de ce document pour la définition de ces données ajustées ainsi que pour la réconciliation avec les données IFRS.

Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. La somme des montants arrondis ou les calculs de variations peuvent présenter des écarts non significatifs par rapport aux valeurs reportées.

CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2024 est en hausse de +14,0 % à 1 807,6 millions d'euros contre 1 585,0 millions d'euros au premier semestre 2023. En organique (i.e. en excluant l'impact négatif de -7,3 millions d'euros lié à la variation des taux de change et l'impact positif de 18,2 millions d'euros dû aux variations de périmètre), le chiffre d'affaires ajusté est en augmentation de +13,4 %. La croissance du chiffre d'affaires publicitaire ajusté, hors ventes, locations et contrats d'entretien de mobilier urbain et de supports publicitaires, est en hausse de +13,5 % en organique au premier semestre 2024.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires ajusté progresse de +16,5 % à 1 006,1 millions d'euros, soit une croissance organique de +15,4 % par rapport au deuxième trimestre 2023.

Le chiffre d'affaires publicitaire ajusté, hors ventes, locations et contrats d'entretien de mobilier urbain et de supports publicitaires, est en hausse de +14,6 % en organique au deuxième trimestre 2024.

CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

m€	S1 2024			S1 2023			Variation 24/23		
	T1	T2	S1	T1	T2	S1	T1	T2	S1
Mobilier Urbain	400,8	517,1	917,8	364,3	458,3	822,6	+10,0 %	+12,8 %	+11,6 %
Transport	288,2	345,7	633,9	254,0	282,7	536,7	+13,5 %	+22,3 %	+18,1 %
Affichage	112,6	143,3	255,9	103,0	122,7	225,7	+9,4 %	+16,8 %	+13,4 %
TOTAL	801,6	1 006,1	1 807,6	721,3	863,7	1 585,0	+11,1 %	+16,5 %	+14,0 %

CROISSANCE ORGANIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ^(a)

	Variation 24/23		
	T1	T2	S1
Mobilier Urbain	+9,2 %	+11,8 %	+10,6 %
Transport	+15,1 %	+22,1 %	+18,8 %
Affichage	+7,0 %	+13,3 %	+10,4 %
TOTAL	+11,0 %	+15,4 %	+13,4 %

(a) À périmètre et taux de change constants

CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

m€	S1 2024	S1 2023	Croissance publiée	Croissance organique ^(a)
Europe ^(b)	542,2	470,4	+15,3 %	+13,2 %
Asie-Pacifique	387,1	348,3	+11,1 %	+14,2 %
France	318,7	291,6	+9,3 %	+9,3 %
Reste du Monde	236,7	205,5	+15,2 %	+11,6 %
Royaume-Uni	195,1	146,5	+33,2 %	+29,8 %
Amérique du Nord	127,9	122,6	+4,3 %	+4,4 %
Total	1 807,6	1 585,0	+14,0 %	+13,4 %

(a) À périmètre et taux de change constants

(b) Hors France et Royaume-Uni

Merci de noter que les commentaires ci-dessous, relatifs aux zones géographiques, concernent l'évolution du chiffre d'affaires organique.

MOBILIER URBAIN

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre a progressé de +11,6 % à 917,8 millions d'euros (+10,6 % en organique), porté par une dynamique commerciale soutenue. L'ensemble des zones géographiques ont enregistré une croissance positive sur un an, y compris le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe, l'Asie-Pacifique et le Reste du Monde, avec une croissance à deux chiffres. Au premier semestre, le chiffre d'affaires publicitaire ajusté, hors ventes, locations et contrats d'entretien de mobilier urbain, a augmenté de +9,9 % en organique par rapport au premier semestre 2023. Le chiffre d'affaires non publicitaire a été tiré par la vente de la nouvelle génération de sanitaires automatiques publics à la Ville de Paris.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires ajusté a augmenté de +12,8 % à 517,1 millions d'euros (+11,8 % en organique). Toutes les zones géographiques ont enregistré une croissance positive sur un an, ainsi qu'une croissance à deux chiffres, à l'exception de l'Amérique du Nord. La croissance du chiffre d'affaires en France a été en partie tirée par les Jeux Olympiques de Paris. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires publicitaire ajusté, hors ventes, locations et contrats d'entretien de mobilier urbain, a progressé de +10,0 % en organique par rapport au deuxième trimestre 2023.

TRANSPORT

Le Transport a enregistré un chiffre d'affaires ajusté en hausse de +18,1 % au premier semestre 2024, à 633,9 millions d'euros (+18,8 % en organique), reflétant la croissance du trafic aérien mondial, désormais supérieur au niveau pré-Covid, et le rebond du trafic dans les transports en commun. La France, le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe et l'Asie-Pacifique ont enregistré une croissance à deux chiffres. Le Transport est demeuré significativement affecté par des niveaux d'activité plus faibles en Chine comparé à la période pré-Covid.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires ajusté a progressé de +22,3 % à 345,7 millions d'euros, soit une croissance organique de +22,1 % par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière. La France, le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe et l'Asie-Pacifique ont enregistré une croissance à deux chiffres sur un an.

AFFICHAGE

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre a augmenté de +13,4 % à 255,9 millions d'euros (+10,4 % en organique), porté par les marchés les plus digitalisés, tandis que la France est restée stable en raison de la poursuite de la rationalisation de notre patrimoine conformément à la réglementation. Le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe et le Reste du Monde ont été les moteurs de la croissance avec une hausse à deux chiffres.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires ajusté a progressé de +16,8 % à 143,3 millions d'euros (+13,3 % en organique). Le Royaume-Uni, le Reste de l'Europe et le Reste du Monde ont enregistré une croissance à deux chiffres, tandis que la France et l'Amérique du Nord ont affiché une croissance à un chiffre.

MARGE OPÉRATIONNELLE AJUSTÉE⁽¹⁾

Au premier semestre 2024, notre marge opérationnelle ajustée s'est améliorée de 58,3 millions d'euros pour atteindre 261,4 millions d'euros (contre 203,1 millions d'euros au premier semestre 2023), soit une hausse de +28,7 % sur un an, soit le double de la croissance du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle ajustée représente 14,5 % du chiffre d'affaires, soit +170 points de base de plus que l'année dernière. Tous les secteurs d'activité ont amélioré leur taux de marge opérationnelle.

	S1 2024		S1 2023		Variation 24/23	
	M€	% DU CA	M€	% DU CA	Variation (M€)	Taux de marge (pb)
Mobilier Urbain	198,8	21,7 %	172,6	21,0 %	+26,2	+70 pb
Transport	36,8	5,8 %	21,4	4,0 %	+15,5	+180 pb
Affichage	25,8	10,1 %	9,1	4,0 %	+16,6	+610 pb
TOTAL	261,4	14,5 %	203,1	12,8 %	+58,3	+170 pb

Mobilier Urbain : Au premier semestre 2024, la marge opérationnelle ajustée a augmenté de 26,2 millions d'euros à 198,8 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle ajustée est de 21,7 %, une amélioration limitée à +70 points de base par rapport à l'année précédente malgré une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires car le premier semestre 2023 avait bénéficié d'effets positifs ponctuels liés à des renégociations de contrats.

Transport : Au premier semestre 2024, la marge opérationnelle ajustée est en hausse de 15,5 millions d'euros à 36,8 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle ajustée est de 5,8 %, en hausse de +180 points de base par rapport à 2023, malgré une reprise lente en Chine, un impact dilutif du démarrage de certains contrats et de plus faibles allègements de loyers qu'en 2023.

Affichage : Au premier semestre 2024, la marge opérationnelle ajustée a augmenté de 16,6 millions d'euros à 25,8 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle ajustée est de 10,1 %, en hausse de +610 points de base par rapport à 2023, notamment grâce à la croissance du chiffre d'affaires des pays les plus digitalisés et aux premiers effets positifs du plan de rationalisation mis en œuvre en France.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ⁽²⁾

Au premier semestre 2024, le résultat d'exploitation ajusté avant charges de dépréciation a augmenté de 100,0 millions d'euros, à 112,6 millions d'euros, contre 12,5 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la marge opérationnelle à hauteur de 58,3 millions d'euros et à la plus-value liée à la vente de 13,56% des parts d'APG|SGA à hauteur de 45,2 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation hors plus-value liée à la vente des parts d'APG|SGA a progressé de 290 points de base sur un an à 3,7 %, contre 0,8 % au premier semestre 2023. Toutes les activités ont amélioré leurs ratios de résultat d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires : +80 points de base pour le Mobilier Urbain ; +410 points de base pour le Transport ; et +870 points de base pour l'Affichage. En incluant la plus-value liée à la vente des parts d'APG|SGA, le résultat d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe atteint 6,2 %, en hausse de 540 points de base sur un an.

Les charges nettes de dépréciations sur les actifs corporels et incorporels de +6,4 millions d'euros au premier semestre 2024 (contre +21,9 millions d'euros au premier semestre 2023) sont liées à des reprises de provisions sur différents contrats. Cela représente une baisse de 15,5 millions d'euros par rapport à 2023, principalement due à une reprise au premier semestre 2023 de provision pour contrat déficitaire qui avait été comptabilisée concernant le contrat du métro de Canton à la fin de l'année 2022.

Le résultat d'exploitation ajusté après charges de dépréciation est en hausse de 84,5 millions d'euros, à 118,9 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 34,4 millions d'euros au premier semestre 2023.

RÉSULTAT FINANCIER⁽³⁾

Au premier semestre 2024, le résultat financier s'élève à -63,8 millions d'euros, contre -64,9 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette amélioration de 1,0 million d'euros est principalement due à une baisse des charges d'intérêts IFRS 16 de 2,9 millions d'euros, en partie compensée par l'abandon d'un prêt de 1,5 million d'euros dans le cadre d'une renégociation de contrats. Les intérêts financiers nets sont restés relativement stables, en baisse de 0,2 million d'euros sur un an. La dette nette, principalement à taux fixes, est restée globalement stable sur la période par rapport à 2023, tandis que nous avons bénéficié de taux plus élevés en 2024 sur le placement de nos liquidités.

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au premier semestre 2024, la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence s'élève à 13,8 millions d'euros, contre 8,7 millions d'euros au premier semestre 2023, une croissance de 59,6 % sur un an reflétant l'amélioration de la performance opérationnelle globale de nos sociétés.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Au premier semestre 2024, le résultat net part du Groupe avant charges nettes de dépréciation a augmenté de +68,0 millions d'euros à 89,9 millions d'euros, contre 21,8 millions d'euros au premier semestre 2023.

En tenant compte de l'impact des charges nettes de dépréciation, le résultat net part du Groupe est en hausse de 56,6 millions d'euros à 94,4 millions d'euros, comparé à 37,8 millions d'euros au premier semestre 2023.

INVESTISSEMENTS AJUSTÉS

Au premier semestre 2024, les investissements nets ajustés (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions d'actifs) s'élevaient à 140,7 millions d'euros, soit un niveau contenu à 7,8 % du chiffre d'affaires publié au premier semestre 2024, le digital représentant 36,0 % des investissements nets.

CASH-FLOW DISPONIBLE AJUSTÉ⁽⁴⁾

Au premier semestre 2024, la capacité d'autofinancement a atteint 138,9 millions d'euros, soit une hausse de +24,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023, principalement tirée par l'amélioration de la marge opérationnelle.

L'impact de la variation du besoin en fonds de roulement a été limité à -18,2 millions d'euros malgré la croissance du chiffre d'affaires sur la période, grâce à la poursuite de la gestion rigoureuse de nos créances clients, de nos dettes fournisseurs et des stocks. Par rapport au premier semestre 2023, on observe une amélioration de 154,6 millions d'euros, qui s'explique en partie par le paiement d'arriérés de loyers en 2023 d'environ 100 millions d'euros liés à certaines renégociations de contrats.

Après investissements, le cash-flow disponible ajusté s'élève à -20,1 millions d'euros (contre -179,7 millions d'euros au premier semestre 2023), un niveau satisfaisant à cette période de l'année compte tenu de la saisonnalité de notre activité et en forte hausse de 159,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

DETTE NETTE⁽⁵⁾

La dette nette s'élève à 956,8 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 1 005,9 millions d'euros à fin décembre 2023, en baisse de 49,0 millions d'euros du fait du produit de la cession des parts d'APGISGA à hauteur de 87,7 millions d'euros, atténué par le cash-flow disponible légèrement négatif sur la période. Cette dette nette comprend un fort niveau de liquidité avec des disponibilités pour près de 1,7 milliard d'euros et une ligne de crédit revolving confirmée non tirée de 825 millions d'euros avec une maturité à mi-2026 ; un profil de dette très solide avec des échéances obligataires largement couvertes par nos disponibilités jusqu'en 2028 ; et une gestion optimisée de notre liquidité qui nous a permis une relative stabilité des intérêts financiers nets sur la période.

DROITS D'UTILISATION & DETTES LOCATIVES, IFRS 16

Les droits d'utilisation IFRS 16 au 30 juin 2024 s'élevaient à 2 116,1 millions d'euros contre 2 230,1 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une baisse de 114,0 millions d'euros liée à la charge d'amortissement, aux renégociations et fins de contrats, et partiellement compensée par des nouveaux contrats, renouvellements, mises à jour de minima garantis et les effets de change.

Les dettes locatives IFRS 16 sont en baisse de 153,5 millions d'euros, passant de 2 657,0 millions d'euros au 31 décembre 2023 à 2 503,5 millions d'euros au 30 juin 2024 (2 950,3 millions d'euros au 30 juin 2023). Cette baisse, principalement liée au remboursement de la dette locative et à des renégociations et fins de contrats, est compensée en partie par les nouveaux contrats, les renouvellements, les mises à jour de minima garantis et les effets de change.

DONNÉES AJUSTÉES

La norme IFRS 11, applicable depuis le 1^{er} janvier 2014, conduit à retenir la méthode de la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint.

La norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, conduit à reconnaître au bilan, pour les contrats de location, une dette de location pour les loyers fixes contractuels en contrepartie d'un droit d'utilisation à l'actif amorti sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de loyer fixe est remplacée par l'amortissement de l'actif en résultat d'exploitation, sous la marge opérationnelle, et une charge d'intérêt sur la dette de loyer en résultat financier, sous le résultat d'exploitation. La norme IFRS 16 est sans impact sur les paiements cash mais le remboursement du principal de la dette de loyer est classé en flux de financement.

Toutefois, afin de refléter la réalité opérationnelle du Groupe et la lisibilité de notre performance, les données opérationnelles du reporting de gestion opérationnelle du Groupe, sur lequel s'appuient les dirigeants pour suivre l'activité, allouer les ressources et mesurer la performance continuent :

- d'intégrer proportionnellement les données opérationnelles des sociétés sous contrôle conjoint ;
- d'exclure l'impact IFRS 16 sur nos contrats de location « *core business* » (contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires hors contrats de location immobilière et de véhicules).

Pour le compte de résultat, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au résultat d'exploitation. Pour le tableau de flux de trésorerie, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au cash-flow disponible.

En conséquence, conformément à IFRS 8, l'information sectorielle intégrée aux états financiers est en ligne avec cette information interne, et la communication financière externe du Groupe s'appuie donc sur cette information financière opérationnelle. L'information financière et les commentaires sont donc basés sur des données « ajustées », comparables aux données historiques, qui sont systématiquement réconciliées avec les états financiers IFRS.

Au premier semestre 2024, les impacts des normes IFRS 11 et IFRS 16 sur nos agrégats ajustés sont de :

- -141,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 sur le chiffre d'affaires ajusté (-118,1 millions d'euros pour la norme IFRS 11 au premier semestre 2023) ; le chiffre d'affaires IFRS est donc de 1 666,7 millions d'euros (1 466,9 millions d'euros au premier semestre 2023).
- -21,8 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 299,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle ajustée [-25,2 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 346,4 millions d'euros pour la norme IFRS 16 au premier semestre 2023] ; la marge opérationnelle IFRS est donc de 539,4 millions d'euros (524,3 millions d'euros au premier semestre 2023).
- -15,3 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 49,1 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation ajusté avant charges de dépréciation [-16,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 90,4 millions d'euros pour la norme IFRS 16 au premier semestre 2023] ; le résultat d'exploitation IFRS avant charges de dépréciation est donc de 146,4 millions d'euros (86,8 millions d'euros au premier semestre 2023).

- -15,3 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 48,9 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation ajusté après charges de dépréciation [-16,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 90,0 millions d'euros pour la norme IFRS 16 au premier semestre 2023] ; le résultat d'exploitation IFRS après charges de dépréciation est donc de 152,6 millions d'euros (108,4 millions d'euros au premier semestre 2023).
- 16,0 millions d'euros pour la norme IFRS 11 sur les investissements ajustés (6,4 millions d'euros pour la norme IFRS 11 au premier semestre 2023) ; les investissements IFRS sont donc de -124,8 millions d'euros [-114,9 millions d'euros au premier semestre 2023].
- -3,8 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 307,0 millions d'euros pour la norme IFRS 16 sur le cash-flow disponible ajusté [-13,6 millions d'euros pour la norme IFRS 11 et 400,8 millions d'euros pour la norme IFRS 16 au premier semestre 2023] ; le cash-flow disponible IFRS est donc de 283,1 millions d'euros (207,4 millions d'euros au premier semestre 2023).

Une réconciliation complète entre les données ajustées et les données IFRS est disponible page 9 de ce document.

NOTES

1. **Marge opérationnelle** : Chiffre d'affaires diminué des coûts directs d'exploitation (hors pièces détachées de maintenance) et des coûts commerciaux, généraux et administratifs.
2. **Résultat d'exploitation** : Marge opérationnelle diminuée des dotations aux amortissements et provisions nettes, des pertes de valeur des goodwill, des pièces détachées de maintenance et des autres charges et produits opérationnels.
3. **Résultat financier** : Hors impact de charges nettes d'actualisation et de revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires (-3,5 millions d'euros au premier semestre 2024 et 0,7 million d'euros au premier semestre 2023).
4. **Cash-flow disponible** : Flux net des activités opérationnelles diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions.
5. **Dettes nettes** : Dette nette de la trésorerie gérée diminuée des découverts bancaires excluant les impacts non-cash IAS 32 (dettes sur engagements de rachat de minoritaires), incluant les impacts non-cash IFRS 9 (sur la dette et les instruments financiers de couverture) et excluant les dettes locatives, IFRS 16.

DÉFINITION DE LA CROISSANCE ORGANIQUE

La croissance organique du Groupe correspond à la croissance du chiffre d'affaires ajusté hors effet de change et variation de périmètre. L'exercice de référence est inchangé par rapport aux données publiées, et la croissance organique est calculée en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent au chiffre d'affaires de l'exercice en cours et en prenant en compte les variations de périmètre *pro rata temporis*, mais en incluant les variations de chiffre d'affaires liées aux gains de nouveaux contrats et aux pertes de contrats précédemment en portefeuille.

m€		T1	T2	S1
CA ajusté 2023	(a)	721,3	863,7	1 585,0
CA IFRS 2024	(b)	740,4	926,3	1 666,7
Impacts IFRS 11	(c)	61,2	79,8	141,0
CA ajusté 2024	(d) = (b) + (c)	801,6	1 006,1	1 807,6
Impacts de change	(e)	7,1	0,2	7,3
CA ajusté 2024 aux taux de change 2023	(f) = (d) + (e)	808,7	1 006,3	1 814,9
Variation de périmètre	(g)	-8,4	-9,8	-18,2
CA organique ajusté 2024	(h) = (f) + (g)	800,3	996,5	1 796,8

CROISSANCE ORGANIQUE	(I) = (H)/(A)-1	+11,0 %	+15,4 %	+13,4 %
-----------------------------	-----------------	---------	---------	---------

m€	IMPACT DES TAUX DE CHANGE AU 30 JUIN 2024	
CNY		4,6
AUD		3,1
JPY		1,9
GBP		-5,0
Autres		2,7
TOTAL		7,3

Taux de change moyen	S1 2024	S1 2023
CNY	0,1282	0,1335
AUD	0,6089	0,6252
JPY	0,0061	0,0069
GBP	1,1699	1,1411

Prochaines informations :

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2024 : 7 novembre 2024 (après marché)

Chiffres clés de JCDecaux

- Chiffre d'affaires 2023 : 3 570,0 millions d'euros^(a) – Chiffre d'affaires S1 2024 : 1 807,6 millions d'euros^(a)
- N°1 mondial de la communication extérieure
- Une audience journalière de 850 millions de personnes dans plus de 80 pays
- 1 056 833 faces publicitaires dans le monde
- Une présence dans 3 918 villes de plus de 10 000 habitants
- 11 650 collaborateurs
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie des indices Euronext 100 et Euronext Family Business
- JCDecaux est référencé en matière de performance extra-financière dans les classements FTSE4Good (3,8/5), CDP (Liste A), MSCI (AAA), Sustainalytics (13,7) et classé Or par EcoVadis
- 1^{ère} entreprise de communication extérieure à rejoindre le RE100
- Leader dans le vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce
- N°1 mondial du mobilier urbain (630 196 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec 153 aéroports et 258 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (319 081 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (85 743 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Europe (708 620 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (165 292 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (91 682 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Afrique (25 337 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure au Moyen-Orient (21 300 faces publicitaires)

(a) Chiffre d'affaires ajusté

Pour plus d'informations : jcdecaux.com.

Retrouvez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube.

Déclarations de nature prévisionnelle

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

Ces risques et incertitudes incluent notamment les risques décrits dans le document d'enregistrement universel déposé par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières de la Société peuvent obtenir une copie de ce document d'enregistrement universel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sur le site web www.amf-france.org ou directement auprès de la Société sur le site www.jcdecaux.com.

La Société n'a pas l'obligation et ne prend pas l'engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prévisionnelle.

Direction de la Communication : Albert Asséraf

+33 (0) 1 30 79 79 10 – albert.asseraf@jcdecaux.com

Relations Investisseurs : Rémi Grisard

+33 (0) 1 30 79 79 93 – remi.grisard@jcdecaux.com

RÉCONCILIATION ENTRE LES DONNÉES AJUSTÉES ET LES DONNÉES IFRS

Compte de résultat	S1 2024				S1 2023			
	AJUSTÉ	IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT	IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ⁽¹⁾	IFRS	AJUSTÉ	IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT	IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ⁽¹⁾	IFRS
<i>m€</i>								
Chiffre d'affaires	1 807,6	-141,0		1 666,7	1 585,0	-118,1		1 466,9
Charges d'exploitation nettes	-1 546,2	119,2	299,8	-1 127,2	-1 381,9	92,8	346,4	-942,7
Marge opérationnelle	261,4	-21,8	299,8	539,4	203,1	-25,2	346,4	524,3
Pièces détachées de maintenance	-22,2	0,7		-21,5	-22,2	0,6		-21,6
Amortissements et provisions (nets des reprises)	-175,6	8,8	-250,9	-417,7	-153,7	6,9	-320,9	-467,7
Autres produits et charges opérationnels	49,0	-2,9	0,2	46,3	-14,8	1,7	64,9	51,8
Résultat d'exploitation avant charges de dépréciation	112,6	-15,3	49,1	146,4	12,5	-16,0	90,4	86,8
Charges nettes de dépréciation	6,4		-0,3	6,1	21,9		-0,3	21,6
Résultat d'exploitation après charges de dépréciation	118,9	-15,3	48,9	152,6	34,4	-16,0	90,0	108,4

(1) Impact IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées.

Tableau de flux de trésorerie	S1 2024				S1 2023			
	AJUSTÉ	IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT	IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ⁽¹⁾	IFRS	AJUSTÉ	IMPACT DES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT	IMPACT IFRS 16 DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ⁽¹⁾	IFRS
<i>m€</i>								
Capacité d'autofinancement	138,9	3,1	280,0	422,0	114,3	4,6	298,8	417,8
Variation du besoin en fonds de roulement	-18,2	-22,8	26,9	-14,1	-172,8	-24,6	101,9	-95,5
Flux nets des activités opérationnelles	120,7	-19,7	307,0	407,9	-58,5	-20,0	400,8	322,3
Investissements	-140,7	16,0		-124,8	-121,2	6,4		-114,9
Cash-flow disponible	-20,1	-3,8	307,0	283,1	-179,7	-13,6	400,8	207,4

(1) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non-core business des sociétés contrôlées.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2024

Evolution du portefeuille de contrats

- *Europe*

En juin, JCDecaux SE a annoncé qu'IGPDecaux a remporté les contrats du métro, des bus et des tramways de Rome (2,8 millions d'habitants). IGPDecaux est une société détenue à 60 % par JCDecaux SE et à 40 % par la famille du Chêne de Vère.

- *Asie-Pacifique*

En janvier, JCDecaux SE a annoncé que JCDecaux Pearl & Dean, société sœur à 100% de JCDecaux, a remporté le renouvellement de ses contrats publicitaires exclusifs avec MTR Corporation pour la gestion et l'exploitation publicitaire de huit lignes de MTR, dont la ligne Airport Express, ainsi que les droits non exclusifs de vente et de promotion de la publicité sur mobile de MTR. Le renouvellement de ces contrats est effectif du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028, MTR ayant la possibilité de les prolonger jusqu'à 10 ans au total.

En janvier, JCDecaux SE a annoncé que JCDecaux Chine a remporté un contrat publicitaire exclusif avec l'aéroport international de Shenzhen Bao'an, à l'issue d'un appel d'offres. Ce nouveau contrat, effectif au 1^{er} février 2024, étend la présence de JCDecaux dans les aéroports chinois en assurant une forte présence dans la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, l'une des plus dynamiques du monde, qui compte plus de 86 millions d'habitants.

En mai, JCDecaux SE a annoncé avoir remporté le contrat de Transport for NSW (TfNSW) portant sur la publicité sur l'ensemble des bus de la région métropolitaine de Sydney. Le gain de cet appel d'offres marque une expansion significative des contrats publicitaires des bus de Sydney actuellement détenus par JCDecaux.

En mai, JCDecaux SE a annoncé avoir été reconduit par l'aéroport de Sydney en tant que partenaire média exclusif pour le premier contrat de publicité aéroportuaire d'Australie à l'issue d'un processus d'appel d'offres compétitif.

Autres événements

- *Groupe*

En février, JCDecaux SE a annoncé le lancement de la première offre programmatique DOOH internationale dans les aéroports, inédite sur le marché. Elle permet aux marques et aux agences de déployer en toute simplicité des campagnes publicitaires, aux contenus dynamiques, ciblées, et contextualisées dans les aéroports gérés par JCDecaux et actifs en programmatique, via la plateforme SSP (Supply Side Platform) VIOOH et plus de 30 DSPs (Demand Side Platform).

En février, JCDecaux SE a annoncé avoir été une nouvelle fois reconnu pour son leadership en matière de transparence et de performance environnementale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique par l'organisation à but non lucratif CDP (Carbon Disclosure Project) et se maintient dans la liste A du classement annuel.

En février, JCDecaux SE a dévoilé les résultats de sa dernière étude mondiale sur l'univers aéroportuaire, intitulée « First Class Advertising – The Enduring Magic of Airports ». Réalisée par Ipsos, celle-ci porte un nouveau regard sur les différents profils de passagers aériens, leur rapport à l'univers aéroportuaire ainsi que leur perception de la publicité au sein des aéroports.

En mars, JCDecaux SE a annoncé devenir le septième partenaire de la Software République, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'open-innovation pour les villes et les citoyens. JCDecaux apportera son expertise dans la conception et le déploiement de solutions innovantes pour les collectivités et les villes soutenant ainsi l'objectif de la Software République d'étendre ses activités et son empreinte technologique. JCDecaux dispose également d'une expertise significative dans l'analyse de la mobilité et la compréhension des audiences ainsi que dans les technologies publicitaires.

En avril, JCDecaux SE a annoncé qu'Ipsos a validé « Metro Audience Metrix », sa méthodologie de mesure d'audience mondiale dans les métros. Développée par le département Data de JCDecaux, Metro Audience Metrix (MAM) est construite sur la base d'algorithmes calculant les principaux indicateurs indispensables à toute mesure d'audience, en particulier le nombre de passagers uniques, la couverture, la répétition du message publicitaire sur cible et le nombre total d'impressions.

En avril, JCDecaux SE a publié les résultats d'une étude mesurant son empreinte socio-économique à l'international et en France. Menée par le cabinet Utopies pour JCDecaux et audité par EY, celle-ci prolonge une première étude pilote conduite en 2019 sur le territoire français.

- *Europe*

En février, JCDecaux SE a confirmé avoir noué un accord avec Pargesa Asset Management S.A. afin d'étudier la possibilité d'une vente coordonnée de ses parts dans APGISGA, s'élevant respectivement à 30 % et 25,3 %. Cette communication fait suite à l'annonce par APGISGA de la décision de son Conseil d'Administration d'initier un processus afin de trouver un acquéreur potentiel pour l'intégralité de l'entreprise.

En mai, JCDecaux SE a annoncé qu'il a conclu un accord afin de céder une partie de ses parts dans APGISGA, le leader de la communication extérieure en Suisse, à NZZ, un groupe suisse leader dans la presse, qui va devenir le premier actionnaire de l'entreprise. Suite au processus de vente annoncé en février et après prise en compte de l'attractivité des options financières et stratégiques pour ses parts dans APGISGA, JCDecaux SE a vendu 13,56 % de APGISGA à NZZ pour une valeur de 220 CHF par action. Suite à la transaction, NZZ détient une part de 25 % dans APGISGA, devenant ainsi le premier actionnaire, tandis que JCDecaux SE en détient désormais 16,44 % et Pargesa Asset Management S.A. 13,86 %. Cette opération a généré un paiement en faveur de JCDecaux SE de 89,6 millions de francs suisses, soit environ 90,3 millions d'euros avant frais de transaction.

En mai, JCDecaux SE a annoncé le déploiement de la nouvelle génération de sanitaires publics de la Ville de Paris, afin de renforcer le service rendu aux citoyens et dans la perspective de l'accueil de millions de touristes à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En juin, JCDecaux SE a annoncé que JCDecaux Espagne a reçu 6 distinctions aux Cannes Lions, dont le Prix Dan Wieden Titanium, pour sa campagne « Rencontrez Marina Prieto ».

PERSPECTIVES

À l'occasion de la publication des résultats semestriels 2024, **Jean-Charles Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux**, a déclaré :

"Au troisième trimestre, nous prévoyons désormais une croissance organique du chiffre d'affaires autour de +10 %, tirée par la poursuite de la forte croissance du chiffre d'affaires digital dans tous nos segments d'activité et avec un impact positif en France des Jeux Olympiques de Paris."

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le paragraphe 8 des « Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés - S1 2024 » en page 33 rend compte des transactions avec les parties liées.

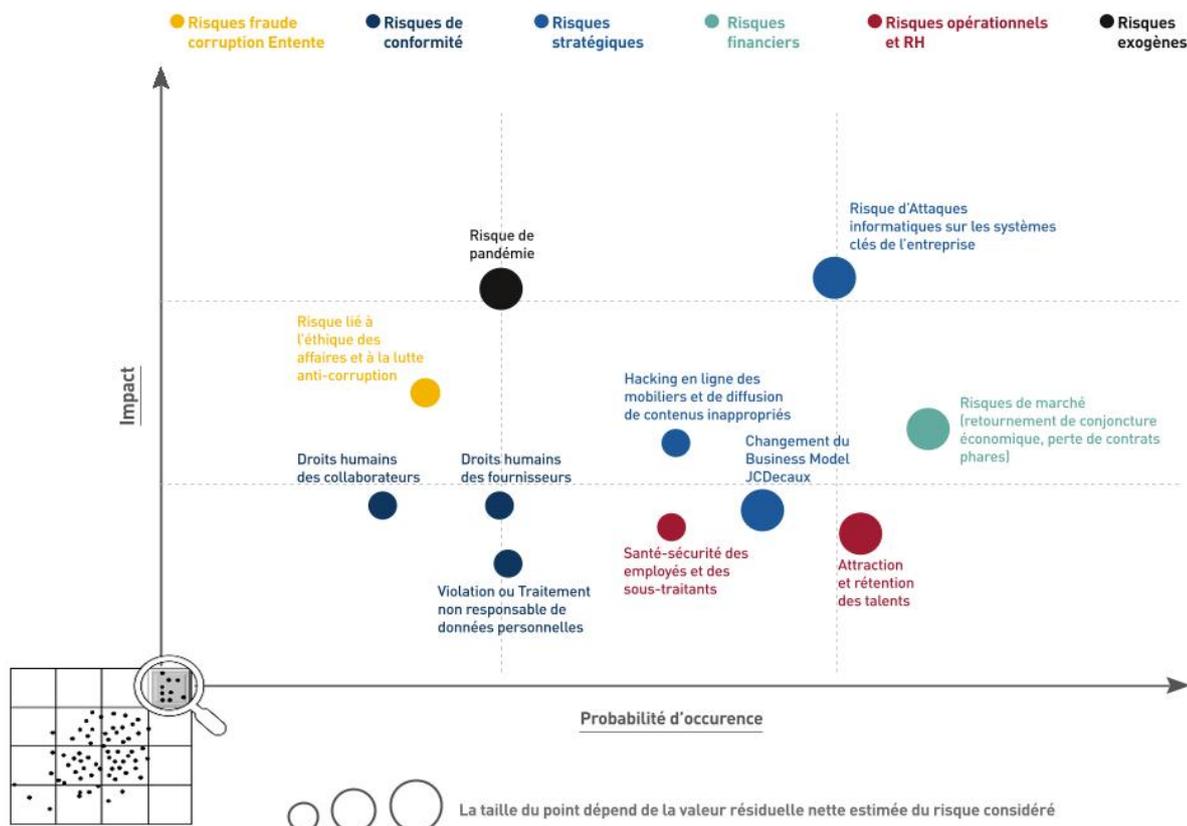
FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe est confronté à un ensemble de risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs, son activité ou sa situation financière.

En application du Règlement Européen du 14 juin 2017, le Groupe hiérarchise chacun des risques identifiés comme spécifiques et significatifs, puis les regroupe autour de 6 grandes familles de risques, dans lesquelles se retrouvent notamment les risques majeurs traités au titre de la Déclaration de Performance Extra-Financière.



Dans le cadre de sa revue 2023 des risques, le Groupe a identifié 109 risques dont les principaux sont détaillés dans les paragraphes qui suivent. Les risques les plus significatifs sont présentés dans le graphique ci-dessous. Cette analyse des risques reste identique sur le 1^{er} semestre 2024.



Les procédures mises en place au sein du Groupe pour la gestion des risques sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel.

Risques liés à l'activité du Groupe

Famille : Risques de Fraude, Corruption, Entente

Dans cette famille, le Groupe a identifié les risques relatifs à l'éthique des affaires à diverses étapes de la chaîne de valeurs : dans les relations avec ses clients (annonceurs, agences notamment), avec ses mandants (villes, collectivités territoriales, sociétés gestionnaires de transport notamment) ou avec ses fournisseurs. Le risque lié à des pratiques fiscales non responsables fait également partie de cette catégorie.

Le principal risque relatif à cette famille est un risque traité au titre de la Déclaration de Performance Extra Financière : il s'agit du risque lié à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption.

FACTEUR DE RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES DE FRAUDE, CORRUPTION, ENTENTE			
Risque lié à l'éthique des affaires - lutte anti-corruption [DPEF]	***	**	*

Présentation du risque

L'activité du Groupe est très fortement liée à la qualité et l'intégrité des relations entretenues avec ses mandants (villes, collectivités territoriales, sociétés gestionnaires de transport...). La réputation du Groupe et son historique en matière d'intégrité sont des éléments essentiels à son activité et, en particulier, à son accès aux différents marchés publics et privés.

La conduite éthique des affaires est aussi un enjeu important permettant de préserver la pérennité des relations avec les clients annonceurs et les partenaires du Groupe, et de maintenir sa réputation d'excellence sur le marché.

JCDecaux est aussi particulièrement vigilant au respect de l'éthique des affaires dans le cadre des opérations de croissance externe, notamment dans les pays considérés comme sensibles sur le plan de la corruption.

Gestion du risque

Le Groupe a consigné, dès 2001, dans une Charte Éthique, les principes et règles éthiques à respecter dans la conduite des affaires du Groupe.

Cette Charte Éthique, révisée en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Sapin II en France, fait l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du Groupe.

Cette Charte, son mode de diffusion ainsi que le rôle du Comité d'Éthique et de la RSE en charge de veiller à sa bonne application, sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2023.

Les informations concernant le suivi et la gestion des risques liés à l'éthique des affaires et à la lutte anti-corruption, sont disponibles dans le chapitre « Assurer une conduite éthique et lutter contre la corruption » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Famille : Risques de Conformité aux lois et réglementations

Plusieurs risques majeurs traités au titre de la Déclaration de Performance Extra Financière se retrouvent dans cette famille :

Facteur de risque	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS			
Risque lié au non-respect des droits humains / salariés [DPEF]	***	**	*
Risque lié au non-respect des droits humains / fournisseurs [DPEF]	***	**	*
Risque lié à la protection des données à caractère personnel et au non-respect de la vie privée [DPEF]	***	**	*

RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES DROITS HUMAINS / SALARIÉS [DPEF]

Présentation du risque

Le Groupe JCDecaux est présent dans plus de 80 pays et 20 % des ETP du Groupe se situent dans des pays n'ayant pas ratifié l'ensemble des Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Pour autant, l'ensemble des collaborateurs du Groupe doit bénéficier du respect de ses droits humains fondamentaux, comme énoncé dans la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales de JCDecaux.

Gestion du risque

L'ensemble des informations concernant le suivi et la gestion des risques liés aux droits humains est disponible dans le chapitre « Ancrer le respect des valeurs sociales fondamentales », du Document d'Enregistrement Universel 2023.

RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES DROITS HUMAINS / FOURNISSEURS [DPEF]

Présentation du risque

Les fournisseurs sont au cœur des processus qualité du Groupe. JCDecaux a fait le choix de confier la production de ses produits et solutions à des tiers de confiance. Une partie de ces fournisseurs est située dans des pays n'ayant pas ratifié l'ensemble des Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Pour autant, JCDecaux demande à ses fournisseurs clefs et nouveaux fournisseurs de se conformer à ces standards internationaux à travers son Code de Conduite Fournisseurs dont il exige la ratification.

Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre « Assurer une conduite éthique et lutter contre la corruption – Encadrer nos relations fournisseurs », du Document d'Enregistrement Universel 2023. Dans ce chapitre sont également présentés les plans d'actions actuellement en place.

RISQUE LIÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET AU NON-RESPECT DE LA VIE PRIVÉE [DPEF]

Présentation du risque

Dans le cadre et pour les besoins de ses différentes activités, les sociétés du Groupe JCDecaux sont amenées à traiter des données à caractère personnel. Ces données concernent à la fois des personnes externes à l'entreprise, notamment les contacts personnes physiques des tiers avec lesquelles elles entretiennent des relations commerciales (clients, prestataires, fournisseurs, bailleurs, concédants, etc.), les usagers des services de vélos en libre-service ou encore les candidats à l'embauche et, en leur qualité d'employeur, leurs salariés et autres membres du personnel. JCDecaux garantit à l'ensemble des personnes concernées la protection de leur vie privée et de leurs données à caractère personnel ainsi que l'exercice des droits dont elles bénéficient, dans le respect des réglementations applicables.

Gestion du risque

Afin de réduire le risque associé à des traitements non-responsables ou à des violations de données, JCDecaux a mis en place un dispositif dédié :

- Une gouvernance spécifique a été mise en place : constitution d'un Comité de pilotage « RGPD », nomination d'un Data Protection Officer (DPO) ou d'un Privacy Manager dans chaque filiale localisée au sein de l'UE, implication de la Direction Juridique de chaque pays/zone hors UE
- Des politiques et procédures dédiées à la protection des données personnelles ont été publiées et déployées sur l'ensemble des entités Groupe concernées
- Des actions de formation (digital learning) ont été menées afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à ces enjeux
- Afin d'assurer la sécurité des Systèmes d'Information, un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), assisté d'un réseau de correspondants régionaux et de managers SI présents dans chaque pays du Groupe, déploie la Politique Sécurité Informatique de JCDecaux.

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre « Renforcer la protection des données à caractère personnel », du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Famille : Risques financiers

Par son activité, le Groupe peut être plus ou moins exposé à des risques financiers (notamment le risque de liquidité et de financement, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les risques induits par la gestion financière, en particulier le risque de contrepartie). Les informations concernant les risques financiers sont disponibles dans le chapitre « Annexes aux comptes consolidés », du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Les 2 principaux risques identifiés sur cette famille sont les suivants :

FACTEUR DE RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES FINANCIERS			
Risque Marché-lié à la conjoncture économique	***	***	***
Risque lié à l'accroissement des dispositifs réglementaires visant à réduire la publicité	***	**	**

RISQUE LIÉ À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Présentation du risque

En cas de récession mondiale, le secteur de la publicité et de la communication est susceptible de subir plus fortement les variations d'activité du fait d'une possible réduction générale du budget communication des annonceurs.

La crise économique suite à la crise sanitaire de la Covid-19 illustre parfaitement ce risque de retournement brutal et non prévisible des marchés.

Le Groupe doit en outre faire face au caractère cyclique du marché de la publicité. Notre secteur d'activité est fortement lié à l'évolution du PIB des pays dans lesquels le Groupe est présent. Une accélération ou un ralentissement significatif de l'activité économique d'un pays peut impacter substantiellement le niveau d'activité, et donc le chiffre d'affaires du Groupe.

Gestion du risque

La présence du Groupe sur des marchés géographiquement diversifiés permet de minimiser les effets d'une éventuelle baisse générale du secteur du fait de réactions disparates et décalées des marchés des pays dans lesquels il est implanté. La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée dans le Document d'Enregistrement Universel 2023.

La Direction Générale et la Direction financière du Groupe demeurent particulièrement attentives aux structures de coûts et adoptent des plans d'action pour maintenir le niveau de rentabilité du Groupe.

RISQUE LIÉ À L'ACCROISSEMENT DES DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES VISANT À RÉDUIRE LA PUBLICITÉ

Présentation du risque

D'un point de vue général, le marché de la communication extérieure est réglementé aux niveaux local et national, dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe est présent, en ce qui concerne le type (affichage analogique/digital), la luminosité, la densité, la taille et l'implantation des supports publicitaires et du Mobilier Urbain en agglomération et hors agglomération, mais aussi en ce qui concerne le contenu des visuels autorisés.

Les réglementations évoluent généralement vers une diminution du nombre global de dispositifs publicitaires et/ou une réduction de leur taille, et les autorités locales s'orientent vers une application plus stricte des réglementations existantes. Une partie des dispositifs publicitaires, notamment dans le domaine de l'affichage, pourrait ainsi à terme devoir être retirée ou repositionnée dans certains pays.

Gestion du risque

En France, où la pression réglementaire est forte et ancienne (via notamment les Règlements Locaux de Publicité qui réglementent les dispositifs situés en extérieur), JCDecaux dispose de compétences et d'une organisation dédiées (via la Direction des Relations Institutionnelles, la Direction de la Coordination Réglementaire et un Pôle Affaires Publiques composé de juristes spécialisés) pour veiller à l'application de la réglementation et en suivre toutes les évolutions, afin d'anticiper et de gérer au mieux ce risque.

Sur nos autres géographies, nous n'avons pas identifié de pression similaire nécessitant à ce stade, la mise en place d'une organisation comme celle présente en France.

Par ailleurs, s'agissant de l'environnement, principal objet des propositions de loi, le groupe a pris depuis plusieurs années de nombreuses mesures. JCDecaux est la seule entreprise du secteur de la communication extérieure au monde à avoir rejoint en 2019 le RE 100 (coalition internationale des entreprises engagées vers l'objectif 100 % énergies renouvelables). En 2023, JCDecaux est référencé dans la prestigieuse liste A du CDP (Carbon Disclosure Project), maintenant le Groupe au niveau "Leadership". Le Groupe est également classé Or par EcoVadis et est par ailleurs référencé dans l'indice FTSE4Good et le classement MSCI.

Pour réduire son empreinte carbone et faire face aux risques du dérèglement climatique, JCDecaux a défini une Stratégie Climat ambitieuse à l'échelle du Groupe, alignée sur les ambitions de l'Accord de Paris et visant le Net Zéro Carbone en 2050. Pour ce faire, JCDecaux s'est engagé dans une trajectoire Science-Based Targets (SBTi) avec des objectifs de réduction de ses émissions en valeur absolue à court et long terme. Le Groupe a soumis, fin 2023, sa trajectoire de réduction à SBTi pour revue et validation.

Dans une démarche proactive, JCDecaux a souhaité renforcer en 2023 l'application des recommandations de la TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures), en réalisant une analyse de risques tenant compte de différents scénarios climatiques.

Plus d'informations sont disponibles dans le chapitre « 2.3.1. Déployer une Stratégie Climat ambitieuse visant le net zéro », et « 2.1.1.3. Les risques extra-financiers matériels pour JCDecaux » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Famille : Risques Stratégiques

Par son activité, le Groupe peut être confronté à plusieurs risques stratégiques : la capacité à adresser les changements de business model ou la chute brutale des audiences en font partie tout comme le traitement des risques climatiques et environnementaux. Les principaux risques de cette famille sont les suivants :

Facteur de risque	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES STRATÉGIQUES			
Attaque informatique sur les systèmes-clés de l'entreprise	***	***	**
Risque de piratage digital des mobiliers et de diffusion de contenu inapproprié [DPEF]	***	**	*

ATTAQUE INFORMATIQUE SUR LES SYSTÈMES-CLÉS DE L'ENTREPRISE

Présentation du risque

Le Groupe s'appuie sur des systèmes d'information complexes à l'appui de ses activités commerciales, industrielles et de gestion. Les principaux risques sont liés à l'intégrité et au maintien de la capacité opérationnelle de ces systèmes.

Gestion du risque

Les systèmes d'information du Groupe font l'objet de protections à plusieurs niveaux : les centres informatiques sont sécurisés, les accès aux logiciels contrôlés, les systèmes d'affichage audités. Ces protections concernent notamment la plateforme informatique en charge de la préparation et de la diffusion des campagnes publicitaires digitales. Cette plateforme s'appuie sur un réseau privé et est opérée par les équipes JCDecaux conformément à des règles strictes de contrôle et d'audit de bout en bout des accès. Elle est surveillée 24h/24 et 7j/7 afin de détecter puis de traiter en temps réel les éventuelles anomalies de fonctionnement.

Par ailleurs, des plans de reprise d'activité visant à garantir la continuité des opérations du Groupe sont testés plusieurs fois par an. En outre, afin d'améliorer de façon continue la sécurité des systèmes informatiques et limiter les conséquences d'éventuels dysfonctionnements sur les métiers du Groupe, les différents risques (sinistre affectant les centres informatiques, défaillance d'équipements, de moyens en télécommunication, manquements aux règles de sécurité, erreurs humaines,...) sont régulièrement évalués. Ces évaluations donnent lieu au renforcement des moyens mis en place et/ou au développement de nouvelles protections permettant d'améliorer la lutte contre les tentatives d'intrusion, la divulgation d'informations confidentielles, la perte ou l'altération de données, la perte de traçabilité, etc.

Enfin, le Groupe a complété sa politique IT en souscrivant auprès d'une compagnie d'assurance de premier plan, une police d'assurance Cyber Enterprise Risk Management afin de couvrir les conséquences financières d'une atteinte aux Systèmes Informatiques et aux données personnelles ou confidentielles détenues et gérées par le Groupe.

RISQUE DE PIRATAGE DIGITAL DES MOBILIERS ET DE DIFFUSION DE CONTENU INAPPROPRIÉ [DPEF]

Présentation du risque

JCDecaux diffuse des campagnes digitales dans 68 pays par l'intermédiaire de plus de 245 000 faces publicitaires. Pour le Groupe, toute tentative externe ou interne d'accéder aux écrans numériques de ces mobiliers dans le but de diffuser des messages non contrôlés est un risque majeur, susceptible d'impacter ses résultats comme d'affecter sa réputation et sa capacité à proposer une offre numérique crédible aux clients annonceurs. Les principaux risques identifiés sont des risques de défacement ou d'atteinte à la continuité de service. Avec des effets d'autant plus graves dans ce dernier cas, que les messages diffusés pourraient être offensants et néfastes.

Gestion du risque

JCDecaux a mis en œuvre depuis plusieurs années une politique IT complète pour se prémunir du risque de tentatives de piratage de son contenu numérique. Sous la responsabilité Corporate de la Direction des Infrastructures rattachée au Directeur des Systèmes d'Information du Groupe et in fine au Directeur Général Finance, SI et Administration, une politique robuste de sécurité informatique a été mise en place, avec le déploiement de principes d'architecture au niveau du Groupe et applicable dans tous les pays, d'outils de monitoring et de surveillance 24/7, via notamment un SOC de procédures et de guides opératoires, de dispositifs de contrôles (Audits, tests de vulnérabilité, etc), de travaux de veille cybersécurité, afin d'assurer la couverture de l'ensemble des risques identifiés. En 2023, JCDecaux a obtenu la certification ISO 27001 du système de diffusion digital, ce qui témoigne de l'engagement du Groupe à poursuivre l'amélioration de la cybersécurité engagée depuis plusieurs années.

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre « Renforcer la sécurité de nos activités digitales », du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Famille : Risques Opérationnels & RH

Dans cette famille, le Groupe a identifié les risques opérationnels liés à ces différentes activités (notamment lors de la vente d'espaces publicitaires ou lors des activités d'affichage, d'entretien et de maintenance). Cette catégorie traite notamment des risques liés au développement du capital humain, du risque de harcèlement ou encore du risque de perte d'un collaborateur clé de l'entreprise.

Les 2 principaux risques relatifs à cette famille sont 2 risques traités au titre de la Déclaration de Performance Extra Financière.

Facteur de risque	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES OPÉRATIONNELS & RH			
Risque lié à la santé sécurité des collaborateurs et sous-traitants [DPEF]	***	**	**
Attraction et rétention des talents [DPEF]	***	***	**

SANTÉ SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

Présentation du risque

En tant qu'afficheur publicitaire et fournisseur de supports de mobiliers, JCDecaux est un employeur de terrain, notamment dans des environnements urbains. C'est pourquoi la Santé et Sécurité au Travail constitue l'une des priorités de JCDecaux sur le volet social de son activité. Plus précisément, le personnel opérationnel et de terrain, qui représente environ 50 % de l'effectif total du Groupe en 2023, est le plus exposé aux risques d'accidents et incidents. En effet, ses activités peuvent inclure le travail en hauteur, l'usage d'électricité ou la proximité d'équipements électriques, la conduite routière ou la proximité de routes ou voies ferrées et le travail dans des lieux à forte densité du public

Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre « Faire rayonner une culture Santé-Sécurité exemplaire » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

ATTRACTION ET RÉTENTION DES TALENTS

Présentation du risque

Dans un contexte général de pénurie des candidatures, JCDecaux doit se montrer attractif sur le marché de l'emploi pour attirer de nouveaux talents d'une part, et performant en tant qu'employeur pour assurer leur rétention d'autre part. À ces effets, le Groupe s'emploie non seulement à créer des conditions de travail favorables à l'épanouissement et à la réalisation des ambitions de chacun de ses collaborateurs, mais aussi à gagner en visibilité, en notoriété et à se rendre désirable sur le marché de l'emploi grâce au renforcement de sa marque employeur. Depuis 2022, « l'Attraction et la Rétention des talents » a été identifiée comme un risque majeur. En 2023 JCDecaux a formalisé une politique sociale à l'échelle du Groupe. Pour plus de détails se référer à la section « 2.4.1 Agir en employeur responsable » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Gestion du risque

Les informations concernant le suivi et la gestion de ces risques sont disponibles dans le chapitre « Accompagner le développement et l'épanouissement des collaborateurs » du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Famille : Risques exogènes

Cette famille regroupe l'ensemble des risques liés à des catastrophes naturelles ou liés à des facteurs externes d'ordre social, politique ainsi que les risques relatifs à des situations de pandémie.

En effet, du fait de son implantation dans de très nombreux pays, le Groupe peut subir les effets liés à de tels évènements.

FACTEUR DE RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ D'OCCURENCE	ÉVALUATION NETTE DU RISQUE
RISQUES EXOGENES			
Risque de pandémie	***	*	**

RISQUE DE PANDEMIE

Présentation du risque

Le risque de pandémie recouvre de nombreux enjeux couverts par plusieurs risques de la cartographie:

- Enjeux d'ordre général:
 - Risque lié à la dégradation de la conjoncture économique (risque majeur détaillé ci dessus)
 - Risque lié à la chute des audiences urbaines et dans les moyens de transports
- Enjeux opérationnels:
 - Risque lié aux indisponibilités / restrictions d'accès aux locaux ou aux dispositifs de l'entreprise
 - Risque lié à la mise en oeuvre des nouvelles conditions de travail et enjeux de sécurité associés.

- Enjeux humains:
 - Risque lié à des évènements pouvant mettre en danger la santé des collaborateurs
 - Risque lié à l'incapacité de gérer les risques psychologiques et d'assurer le bien-être des équipes
- Enjeux financiers:
 - Risque lié à la défaillance de clients clés
 - Risque de manque de liquidités

Gestion du Risque

Ce risque recouvrant plusieurs risques couverts par la cartographie, les informations concernant la gestion et le suivi de ces risques sont décrites et référencées dans les paragraphes qui précèdent.

Le Groupe considère que cette présentation couvre les principaux risques significatifs.

Les risques jugés non-significatifs mais présentés en conformité avec l'article 173 de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 sont décrits dans le chapitre Développement Durable du Document d'Enregistrement Universel 2023.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS – S1 2024

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

Actifs

<i>En millions d'euros</i>		30/06/2024	31/12/2023
Goodwill		1 678,2	1 666,0
Autres immobilisations incorporelles		683,4	699,7
Immobilisations corporelles		1 230,3	1 240,2
Droits d'utilisation	§ 4.1	2 116,1	2 230,1
Titres mis en équivalence	§ 4.2	363,3	421,6
Autres actifs financiers	§ 4.3	81,9	83,7
Instruments financiers dérivés	§ 4.7	-	-
Impôts différés actif		189,8	167,5
Créances d'impôts sur les sociétés		2,5	2,4
Autres créances		39,7	17,9
ACTIFS NON COURANTS		6 385,1	6 529,0
Autres actifs financiers	§ 4.3	14,8	4,1
Stocks		219,0	187,6
Instruments financiers dérivés	§ 4.7	3,0	6,8
Clients et autres débiteurs	§ 4.4	815,4	824,1
Créances d'impôts sur les sociétés		26,0	16,2
Actifs financiers de trésorerie	§ 4.7	64,4	91,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	§ 4.7	1 663,5	1 597,2
ACTIFS COURANTS		2 806,2	2 727,4
TOTAL DES ACTIFS		9 191,3	9 256,4

Capitaux propres et passifs

<i>En millions d'euros</i>		30/06/2024	31/12/2023
Capital		3,2	3,2
Primes		612,4	612,4
Actions propres		-2,0	-0,6
Réserves consolidées		1 502,7	1 304,2
Résultat net part du Groupe		94,4	209,2
Autres éléments des capitaux propres		-149,5	-177,3
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		2 061,3	1 951,0
Participations ne donnant pas le contrôle		86,2	95,9
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	§ 4.5	2 147,4	2 046,9
Provisions	§ 4.6	337,1	356,6
Impôts différés passif		43,6	36,3
Dettes financières	§ 4.7	1 770,6	1 922,1
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires		109,1	105,6
Dettes locatives	§ 4.8	1 832,7	1 959,5
Autres créditeurs		10,5	9,7
Passifs d'impôt exigible		0,1	0,3
Instruments financiers dérivés	§ 4.7	0,0	0,0
PASSIFS NON COURANTS		4 103,6	4 390,2
Provisions	§ 4.6	69,3	81,0
Dettes financières	§ 4.7	899,2	770,9
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires		4,6	4,6
Instruments financiers dérivés	§ 4.7	3,4	4,3
Dettes locatives	§ 4.8	670,8	697,5
Fournisseurs et autres créditeurs		1 261,1	1 230,6
Passifs d'impôt exigible		17,2	26,6
Concours bancaires	§ 4.7	14,5	3,9
PASSIFS COURANTS		2 940,2	2 819,4
TOTAL DES PASSIFS		7 043,8	7 209,5
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		9 191,3	9 256,4

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>		1 ^{ER} SEMESTRE 2024	1 ^{ER} SEMESTRE 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	§ 4.9	1 666,7	1 466,9
Coûts directs d'exploitation		-800,0	-640,9
Coûts commerciaux, généraux & administratifs		-327,2	-301,8
MARGE OPÉRATIONNELLE		539,4	524,3
Dotations aux amortissements et provisions nettes		-411,6	-446,1
Perte de valeur des goodwill		-	-
Pièces détachées maintenance		-21,5	-21,6
Autres produits opérationnels		59,3	73,4
Autres charges opérationnelles		-13,0	-21,6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	§ 4.10	152,6	108,4
CHARGES D'INTÉRÊTS SUR DETTES LOCATIVES IFRS 16		-38,1	-41,0
<i>Produits financiers</i>		31,5	30,0
<i>Charges financières</i>		-60,8	-53,3
RÉSULTAT FINANCIER HORS IFRS 16		-29,3	-23,2
RÉSULTAT FINANCIER	§ 4.11	-67,3	-64,2
Impôts sur les bénéfices	§ 4.12	5,0	-4,2
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	§ 4.13	13,8	8,7
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		104,0	48,7
- Dont Participations ne donnant pas le contrôle		9,6	10,9
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		94,4	37,8
Résultat de base par action (en euros)		0,442	0,178
Résultat dilué par action (en euros)		0,441	0,178
Nombre moyen pondéré d'actions		213 435 393	212 929 764
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)		214 080 063	212 929 764

Autres éléments du résultat global de l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	1^{ER} SEMESTRE 2024	1^{ER} SEMESTRE 2023
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	104,0	48,7
Variation des écarts de conversion ⁽¹⁾	16,0	-23,2
Couverture des flux de trésorerie	0,1	-0,1
Impôts sur les autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	0,1	0,9
Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt) ⁽²⁾	-8,3	-8,8
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	7,8	-31,2
Variation des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi et plafonnement des actifs	3,4	-0,4
Impôts sur les autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	-0,4	0,2
Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-0,0	0,1
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	2,9	-0,1
Total des autres éléments du résultat global	10,7	-31,3
RÉSULTAT GLOBAL	114,7	17,4
- Dont Participations ne donnant pas le contrôle	3,0	12,2
RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE	111,7	5,2

(1) Sur le premier semestre 2024, les écarts de conversion sont principalement liés à des variations de taux de change dont 10,8 millions d'euros pour Hong Kong, 7,2 millions d'euros pour l'Australie, 5,9 millions d'euros pour les Etats Unis, 3,6 millions d'euros pour le Royaume-Uni, -6,3 millions d'euros pour le Brésil, -4,6 millions d'euros au Mexique et -3,3 millions d'euros pour la Chine. Sur le premier semestre 2023, les écarts de conversion sont principalement liés à des variations du taux de change dont -13,9 millions d'euros pour l'Australie, -8,1 millions d'euros pour Hong Kong, -7,4 millions d'euros pour l'Afrique du Sud et 5,3 millions d'euros pour le Mexique.

(2) Inclut le montant de recyclage en résultat des réserves de conversion des sociétés mises en équivalence suite aux variations de périmètre pour -5,2 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023

En millions d'euros	CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE											PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL
	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE	RÉSERVES DE CONVERSION	ECARTS ACTUARIELS / PLAFONNEMENT DES ACTIFS	AUTRES	TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS	TOTAL	TOTAL		
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	3,2	608,5	-2,0	1 284,8	0,2	-86,6	-46,4	1,5	-131,3	1 763,3	36,2	1 799,5	
Augmentation / Diminution de capital ⁽¹⁾	0,0	3,9		1,0					0,0	4,9	-0,0	4,9	
Variation d'actions propres ⁽²⁾			0,7	0,2					0,0	1,0		1,0	
Achat			-18,7						0,0	-18,7		-18,7	
Vente			19,4	0,2					0,0	19,7		19,7	
Distributions de dividendes									0,0	0,0	-9,8	-9,8	
Paievements en actions				3,2					0,0	3,2		3,2	
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires ⁽³⁾									0,0	0,0		0,0	
Variations de périmètre ⁽⁴⁾				11,5		0,0	0,0		0,0	11,5	1,3	12,8	
Résultat de l'ensemble consolidé				37,8					0,0	37,8	10,9	48,7	
Autres éléments du Résultat global					-0,1	-32,4	-0,1		-32,6	-32,6	1,3	-31,3	
Résultat global	0,0	0,0	0,0	37,8	-0,1	-32,4	-0,1	0,0	-32,6	5,2	12,2	17,4	
Autres				0,1		0,0	-0,0		0,0	0,1	-0,0	0,1	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023	3,2	612,4	-1,3	1 338,7	0,1	-119,0	-46,5	1,5	-163,9	1 789,2	39,9	1 829,1	

(1) Augmentation de capital des sociétés contrôlées. En 2023, plan d'actionnariat salarié « JCDecaux Ensemble ».

(2) Variation des actions propres de JCDecaux SE dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en mai 2019.

(3) Les effets de revalorisation et d'actualisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires sont constatés en compte de résultat sur la ligne « Résultat de l'ensemble consolidé » en Participations ne donnant pas le contrôle pour +0,7 million d'euros sur le premier semestre 2023.

(4) Mouvements de périmètre liés principalement au goodwill provisoire constaté lors de l'acquisition d'une entité mise en équivalence en Europe du Sud en attente de réalisation des travaux d'allocation du prix payé dans le délai d'affectation de 12 mois.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024

En millions d'euros	CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE											PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL
	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE	RÉSERVES DE CONVERSION	ECARTS ACTUARIELS / PLAFONNEMENT DES ACTIFS	AUTRES	TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS	TOTAL	TOTAL		
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023	3,2	612,4	-0,6	1 513,3	-0,3	-129,4	-49,1	1,5	-177,3	1 951,0	95,9	2 046,9	
Augmentation / Diminution de capital ⁽¹⁾									0,0	-0,0	0,3	0,3	
Variation d'actions propres ⁽²⁾			-1,3	0,0					0,0	-1,3		-1,3	
Achat			-23,1						0,0	-23,1		-23,1	
Vente			21,7	0,0					0,0	21,8		21,8	
Distributions de dividendes									0,0	0,0	-15,0	-15,0	
Paievements en actions				1,2					0,0	1,2		1,2	
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires ⁽³⁾									0,0	0,0		0,0	
Variations de périmètre				-11,8		0,0	10,5		10,5	-1,4	1,9	0,5	
Résultat de l'ensemble consolidé				94,4					0,0	94,4	9,6	104,0	
Autres éléments du Résultat global					0,0	14,3	2,9		17,3	17,3	-6,6	10,7	
Résultat global	0,0	0,0	0,0	94,4	0,0	14,3	2,9	0,0	17,3	111,7	3,0	114,7	
Autres				0,0			0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024	3,2	612,4	-2,0	1 597,2	-0,2	-115,1	-35,7	1,5	-149,5	2 061,3	86,2	2 147,4	

(1) Augmentation de capital des sociétés contrôlées.

(2) Variation des actions propres de JCDecaux SE dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en mai 2019.

(3) Les effets de revalorisation et d'actualisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires sont constatés en compte de résultat sur la ligne « Résultat de l'ensemble consolidé » en Participations ne donnant pas le contrôle pour -3,5 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros

		1 ^{ER} SEMESTRE 2024	1 ^{ER} SEMESTRE 2023
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS		99,0	52,9
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	§ 4.13	-13,8	-8,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		37,0	42,2
Charges liées aux paiements en actions		1,2	4,2
Gains et pertes sur contrats de location		-10,0	-83,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions		411,5	447,1
Plus et moins-values de cession & résultat sur variations de périmètre		-56,8	-1,9
Charges nettes d'actualisation		6,9	2,4
Intérêts financiers nets & charges d'intérêts sur dettes locatives IFRS 16		52,8	55,9
Dérivés financiers, résultat de change, coût amorti et autres		2,4	-2,6
Intérêts payés sur dettes locatives IFRS 16		-41,5	-57,1
Intérêts financiers payés		-67,1	-41,3
Intérêts financiers reçus		30,0	28,7
Impôt sur le résultat payé		-29,7	-21,2
Capacité d'autofinancement		422,0	417,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-14,1	-95,5
<i>Variation des stocks</i>		-29,8	-54,3
<i>Variation des clients et autres créances</i>		-11,5	-59,5
<i>Variation des fournisseurs et autres dettes</i>		27,3	18,2
FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		407,9	322,3
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles		-143,0	-147,3
Décaissements sur acquisitions de titres de participation nets de la trésorerie acquise ⁽¹⁾		-4,4	-7,2
Décaissements sur acquisitions d'autres immobilisations financières		-16,3	-2,9
TOTAL INVESTISSEMENTS		-163,7	-157,4
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		18,3	32,4
Encaissements sur cessions de titres de participation nets de la trésorerie cédée ⁽¹⁾		87,7	-
Encaissements sur cessions d'autres immobilisations financières		2,9	6,5
TOTAL DÉINVESTISSEMENTS		108,9	39,0
FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES INVESTISSEMENTS		-54,8	-118,4
Distribution mise en paiement		-15,0	-9,8
Achat d'actions propres		-23,1	-18,7
Décaissements sur acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Réduction des capitaux propres		0,0	0,0
Remboursement d'emprunts à long terme		-59,4	-892,3
Remboursement des dettes locatives		-307,0	-400,8
Acquisitions et cessions d'actifs financiers de trésorerie		28,7	0,0
BESOIN DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)		-375,8	-1 321,6
Encaissements sur cessions de titres de participation sans perte de contrôle		0,0	0,0
Augmentation des capitaux propres		0,3	3,9
Vente d'actions propres		21,8	19,7
Augmentation des emprunts à long terme		56,7	629,5
DÉGAGEMENT DE TRÉSORERIE (FINANCEMENT)		78,7	653,1
FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DU FINANCEMENT		-297,0	-668,5
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		56,1	-464,7
TRÉSORERIE NETTE D'OUVERTURE		1 593,3	1 889,7
Incidence des variations des cours des devises et autres mouvements		-0,5	-9,7
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE ⁽²⁾		1 649,0	1 415,4

(1) Dont aucune trésorerie nette acquise et cédée sur le 1^{er} semestre 2024 et sur le 1^{er} semestre 2023.

(2) Dont 1 663,5 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et -14,5 millions d'euros de concours bancaires au 30 juin 2024 contre respectivement 1 440,3 millions d'euros et -24,9 millions d'euros au 30 juin 2023.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1.	Méthodes et principes comptables	26
2.	Évolution du périmètre de consolidation	27
3.	Information sectorielle	27
4.	Commentaires sur l'état de situation financière et sur le compte de résultat	30
5.	Commentaires sur les enjeux environnementaux	33
6.	Commentaires sur les engagements hors-bilan	33
7.	Saisonnalité	33
8.	Information sur les parties liées	33
9.	Événements subséquents	33

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du premier semestre 2024, arrêtés par le Directoire du 19 juillet 2024 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire » et ont fait l'objet d'un examen limité par les auditeurs du Groupe.

S'agissant de comptes résumés, les comptes consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, inclus dans le document d'enregistrement universel déposé à l'AMF, et sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

De façon générale, les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport aux valeurs reportées.

1.2. Principales méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés semestriels 2024 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A02023R1803-20240109>.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception :

- Des amendements IAS 1 : Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs courants assortis de clauses restrictives
- De amendements d'IAS 7 et IFRS 7 : Accords de financement de fournisseurs
- De l'amendement IFR16 : Dette de loyer dans une transaction de cession-bail

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Les règles Pilier 2 relatives à l'instauration d'un impôt minimum à la charge des multinationales, ont été adoptées par une directive de l'Union Européenne applicable depuis le 1er janvier 2024, sa transposition en France étant réalisée via la loi de finances pour 2024 votée fin décembre 2023. Par ailleurs, les modifications de la norme IAS 12 adoptées par l'Union Européenne le 8 novembre 2023 entérinent l'exemption de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé au titre de la différence entre impôts sur le résultat et impôts complémentaires dus au titre de Pilier 2.

Les travaux menés pour identifier les pays concernés par un impôt complémentaire Pilier 2 et les impacts de l'application de cette nouvelle norme sur les comptes du Groupe ont été déterminés avec les données du budget 2024. Sur la base de ces travaux, le Groupe a comptabilisé dans les états financiers consolidés semestriels 2024 une charge d'impôt supplémentaire non significative.

Enfin, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2024.

1.3. Modalités d'établissement des comptes semestriels

1.3.1. Utilisation d'estimations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers consolidés résumés du premier semestre 2024 ont été réalisées en intégrant les situations économiques de certaines géographies du Groupe, l'inflation, les coûts de l'énergie et l'évolution de la réglementation sur la publicité extérieure.

1.3.2. Tests de perte de valeur

Conformément à la norme IAS 36, le groupe a conclu à l'absence d'indice de perte de valeur au 30 juin 2024, et par conséquent, n'a pas procédé à des tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles, incorporelles, les droits d'utilisation ainsi que sur les goodwill et les titres mis en équivalence.

1.3.3. Impôts

La charge d'impôt du semestre est calculée pour chaque pays sur la base d'un taux moyen effectif estimé sur une base annuelle et appliqué au résultat semestriel avant impôts du pays. Cette estimation du taux moyen effectif tient compte le cas échéant de l'utilisation et de l'activation ou non de déficits reportables et autres différences temporelles.

1.3.4. Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la provision pour avantages au personnel au 30 juin 2024 est de 5,20% pour le Royaume-Uni (contre 4,50 % au 31 décembre 2023) et de 3,65% pour la zone Euro (contre 3,25 % au 31 décembre 2023). Le taux d'actualisation moyen des provisions pour démontage est de 3,05 % (contre 3,43 % au 31 décembre 2023) et le taux d'actualisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires, pour le principal engagement du Groupe, est de 2,8 % (contre 2,9 % au 31 décembre 2023).

2. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La principale variation de périmètre intervenue sur le premier semestre 2024 est la suivante :

Le 13 juin 2024, JCDecaux SE (France) a vendu 13,56 % de la société APGISGA (Suisse) à NZZ pour une valeur de 220 CHF par action. La société APGISGA sous influence notable et anciennement détenue à 30 % est désormais détenue à 16,44 % et reste consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette opération a eu pour effet, l'enregistrement d'une plus-value de cession dans le résultat d'exploitation.

3. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle du Groupe, basée sur le reporting de gestion opérationnelle élaboré pour le Directoire, Principal Décideur Opérationnel (PDO), est établie sur la base des données historiques sous référentiel IFRS retraitées des deux impacts suivants :

- L'impact de la norme IFRS 11 : les données des coentreprises, sociétés sous contrôle conjoint, sont intégrées proportionnellement dans l'information sectorielle,
- L'impact de la norme IFRS 16 pour ce qui concerne les contrats de location d'emplacements destinés à des structures publicitaires (contrats « core business ») hors contrats de location immobilière et véhicules (contrats « non core business ») : les redevances fixes des contrats « core business » entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont maintenues dans la marge opérationnelle dans l'information sectorielle, et ce sur la base d'une reconnaissance des remises sur leur exercice de rattachement.

En conséquence, conformément à IFRS 8, les données opérationnelles présentées ci-après, en ligne avec cette information interne, sont dites ajustées. Elles font l'objet d'une réconciliation avec les états financiers IFRS où l'application de la norme IFRS 11 conduit à retenir la méthode de la mise en équivalence des coentreprises et où les loyers « core business » font l'objet d'une comptabilisation selon IFRS 16 (reconnaissance d'une dette locative et d'un droit d'usage au titre des redevances fixes et minimums garantis) et dont les effets au compte de résultat (amortissement du droit d'usage et actualisation de la dette locative) viennent remplacer la charge de loyer.

3.1. Informations relatives aux secteurs opérationnels

3.1.1. Sur le premier semestre 2024

L'information sectorielle relative aux secteurs opérationnels sur le 1^{er} semestre 2024 se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	MOBILIER URBAIN	TRANSPORT	AFFICHAGE	TOTAL DES ACTIVITÉS	PLUS-VALUE APG ⁽³⁾	TOTAL DES DONNÉES AJUSTÉES
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	917,8	633,9	255,9	1 807,6		1 807,6
Marge opérationnelle	198,8	36,8	25,8	261,4		261,4
Résultat d'exploitation ⁽²⁾	77,0	1,9	-5,2	73,8	45,2	118,9
Investissements corporels et incorporels nets ⁽⁴⁾	93,6	26,8	20,2	140,7		140,7

(1) Dont chiffre d'affaires publicitaire de 1 611,3 millions d'euros et chiffre d'affaires non publicitaire de 196,3 millions d'euros.

(2) Dont une reprise nette de perte de valeur de +6,4 millions d'euros : +1,5 million d'euros en Mobilier Urbain et +4,9 millions d'euros en Transport.

(3) Plus-value de 45,2 millions d'euros sur cession de 13,56% de la société APGISGA, non répartie par activité.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

La réconciliation de ces données opérationnelles ajustées avec les données IFRS s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	DONNÉES AJUSTÉES ⁽¹⁾	IMPACT DES COENTREPRISES ⁽²⁾	IMPACT IFRS 16 ⁽³⁾	DONNÉES IFRS
Chiffre d'affaires	1 807,6	-141,0		1 666,7
Marge opérationnelle	261,4	-21,8	299,8	539,4
Résultat d'exploitation	118,9	-15,3	48,9	152,6
Investissements corporels et incorporels nets	140,7	-16,0		124,8

(1) Y compris l'impact d'IFRS 16 sur les contrats non core business (dont +31,2 millions d'euros liés à l'annulation des loyers et -28,1 millions d'euros d'amortissement des droits d'utilisation).

(2) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(3) Impact d'IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées. Dont -0,3 million d'euros d'impact sur les reprises nettes relatives aux tests de perte de valeur en Mobilier Urbain.

L'impact de -141,0 millions d'euros de la norme IFRS 11 (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises) sur le chiffre d'affaires ajusté, se décompose en -146,8 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé par les coentreprises et +5,8 millions d'euros de part non éliminée sous IFRS 11 de chiffres d'affaires inter-compagnies réalisé par des sociétés contrôlées avec des coentreprises, ramenant ainsi le chiffre d'affaires IFRS à 1 666,7 millions d'euros.

L'impact de +299,8 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle correspond à l'annulation des loyers et redevances, des contrats core business des sociétés contrôlées. L'impact de +48,9 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation se décompose en +299,8 millions d'euros dans la marge opérationnelle, -250,9 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation, +0,2 million d'euros de plus et moins-values sur fins de contrats IFRS 16, -1,6 million d'euros d'annulation des reprises de provisions pour pertes à terminaison et +1,3 million d'euros d'amortissement du droit d'utilisation issu de la reclassification des provisions pour pertes à terminaison.

3.1.2. Sur le premier semestre 2023

L'information sectorielle relative aux secteurs opérationnels sur le 1^{er} semestre 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	MOBILIER URBAIN	TRANSPORT	AFFICHAGE	TOTAL DES ACTIVITÉS
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	822,6	536,7	225,7	1 585,0
Marge opérationnelle	172,6	21,4	9,1	203,1
Résultat d'exploitation ⁽²⁾	62,7	-4,2	-24,1	34,4
Investissements corporels et incorporels nets ⁽³⁾	79,5	34,0	7,7	121,2

(1) Dont chiffre d'affaires publicitaire de 1 411,7 millions d'euros et chiffre d'affaires non publicitaire de 173,3 millions d'euros.

(2) Dont une reprise nette de perte de valeur de +21,9 millions d'euros : +1,5 million d'euros en Mobilier Urbain et +20,4 millions d'euros en Transport.

(3) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

La réconciliation de ces données opérationnelles ajustées avec les données IFRS se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	DONNÉES AJUSTÉES ⁽¹⁾	IMPACT DES COENTREPRISES ⁽²⁾	IMPACT IFRS 16 ⁽³⁾	DONNÉES IFRS
Chiffre d'affaires	1 585,0	-118,1		1 466,9
Marge opérationnelle	203,1	-25,2	346,4	524,3
Résultat d'exploitation	34,4	-16,0	90,0	108,4
Investissements corporels et incorporels nets	121,2	-6,4		114,9

(1) Y compris l'impact d'IFRS 16 sur les contrats non core business (dont +27,4 millions d'euros liés à l'annulation des loyers et -24,7 millions d'euros d'amortissement des droits d'utilisation).

(2) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(3) Impact d'IFRS 16 sur les loyers core business des sociétés contrôlées. Dont -0,3 million d'euros d'impact sur les reprises nettes relatives aux tests de perte de valeur en Mobilier Urbain.

L'impact de -118,1 millions d'euros de la norme IFRS 11 (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises) sur le chiffre d'affaires ajusté, se décompose en -123,9 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé par les coentreprises et +5,8 millions d'euros de part non éliminée sous IFRS 11 de chiffres d'affaires inter-compagnies réalisé par des sociétés contrôlées avec des coentreprises, ramenant ainsi le chiffre d'affaires IFRS à 1 466,9 millions d'euros.

L'impact de +346,4 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur la marge opérationnelle correspond à l'annulation des loyers et redevances et la comptabilisation des rabais post-clôture, des contrats core business des sociétés contrôlées. L'impact de +90,0 millions d'euros de la norme IFRS 16 sur le résultat d'exploitation se décompose en +346,4 millions d'euros dans la marge opérationnelle, -304,8 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation, +64,9 millions d'euros de plus et moins-values sur fins de contrats IFRS 16, -21,7 millions d'euros d'annulation des reprises de provisions pour pertes à terminaison et +5,3 millions d'euros d'amortissement du droit d'utilisation issu de la reclassification des provisions pour pertes à terminaison.

3.2. Information par zone géographique

3.2.1. Sur le premier semestre 2024

L'information par zone géographique sur le 1^{er} semestre 2024 s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	EUROPE ⁽¹⁾	ASIE- PACIFIQUE ⁽²⁾	FRANCE	RESTE DU MONDE	ROYAUME- UNI	AMÉRIQUE DU NORD ⁽³⁾	TOTAL
Chiffre d'affaires	542,2	387,1	318,7	236,7	195,1	127,9	1 807,6

(1) Hors France et Royaume-Uni. Principalement Allemagne, Espagne, Autriche et Belgique.

(2) Principalement Chine et Australie.

(3) Principalement Etats-Unis.

3.2.2. Sur le premier semestre 2023

L'information par zone géographique sur le 1^{er} semestre 2023 s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	EUROPE ⁽¹⁾	ASIE- PACIFIQUE ⁽²⁾	FRANCE	RESTE DU MONDE	ROYAUME- UNI	AMÉRIQUE DU NORD ⁽³⁾	TOTAL
Chiffre d'affaires	470,4	348,3	291,6	205,5	146,5	122,6	1 585,0

(1) Hors France et Royaume-Uni. Principalement Allemagne, Espagne, Autriche et Belgique.

(2) Principalement Chine et Australie.

(3) Principalement Etats-Unis.

3.3. Autres informations

3.3.1. Sur le premier semestre 2024

La réconciliation du cash-flow disponible ajusté avec les données IFRS sur le 1^{er} semestre 2024 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	DONNÉES AJUSTÉES	IMPACT DES COENTREPRISES ⁽¹⁾	IMPACT IFRS 16 ⁽²⁾	DONNÉES IFRS
Capacité d'autofinancement ⁽³⁾	138,9	3,1	280,0	422,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-18,2	-22,8	26,9	-14,1
FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	120,7	-19,7	307,0	407,9
INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS NETS ⁽⁴⁾	-140,7	16,0		-124,8
CASH-FLOW DISPONIBLE	-20,1	-3,8	307,0	283,1

(1) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(2) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non core business des sociétés contrôlées.

(3) Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles hors variation du besoin en fonds de roulement.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

3.3.2. Sur le premier semestre 2023

La réconciliation du cash-flow disponible ajusté avec les données IFRS sur le 1^{er} semestre 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	DONNÉES AJUSTÉES	IMPACT DES COENTREPRISES ⁽¹⁾	IMPACT IFRS 16 ⁽²⁾	DONNÉES IFRS
Capacité d'autofinancement ⁽³⁾	114,3	4,6	298,8	417,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-172,8	-24,6	101,9	-95,5
FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-58,5	-20,0	400,8	322,3
INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS NETS ⁽⁴⁾	-121,2	6,4		-114,9
CASH-FLOW DISPONIBLE	-179,7	-13,6	400,8	207,4

(1) Impact du passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence des coentreprises.

(2) Impact IFRS 16 sur les loyers core et non core business des sociétés contrôlées.

(3) Flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles hors variation du besoin en fonds de roulement.

(4) Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

4. COMMENTAIRES SUR L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE ET SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation s'élèvent à 2 116,1 millions d'euros en valeur nette au 30 juin 2024 contre 2 230,1 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une diminution de 114,0 millions d'euros. La baisse, principalement liée à la charge d'amortissement du premier semestre, aux renégociations et fins de contrats, est en partie compensée par des nouveaux contrats, renouvellements, mises à jour de minima garantis et l'effet de change positif.

4.2. Titres mis en équivalence

La diminution de 58,3 millions d'euros des titres mis en équivalence au 30 juin 2024 est liée principalement à la valeur nette comptable des 13,56% de la société APG|SGA cédée sur la période.

Les travaux d'allocation de prix sur l'acquisition de la société IGP Spa (anciennement Clear Channel Italia) ont été effectués durant le premier semestre 2024.

4.3. Autres actifs financiers

L'augmentation des autres actifs financiers de 8,9 millions d'euros au 30 juin 2024 concerne principalement un prêt convertible accordé à un partenaire dans une entreprise associée en Chine.

4.4. Clients et autres débiteurs

La diminution de 8,7 millions d'euros des créances clients et autres débiteurs au 30 juin 2024 est principalement liée aux flux liés à l'activité pour -9,7 millions d'euros, aux flux de reclassement pour -2,5 millions d'euros alors que les flux de change représentent un impact positif de 3,5 millions d'euros.

Le Groupe a réalisé au 30 juin 2024 une cession sans recours de créances commerciales pour un encours de 237,5 millions d'euros dans 8 pays. Les créances clients cédées sont sorties de l'actif au 30 juin 2024 en application des dispositions d'IFRS 9, la quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances cédées étant transférés aux banques.

4.5. Capitaux propres

Au 30 juin 2024, en l'absence d'émission de nouvelles actions sur le premier semestre 2024, le capital est inchangé par rapport au 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a pas accordé de plan d'actions gratuites ou de plan de stock-options au cours du premier semestre 2024.

Le Groupe détient 104 548 actions propres au 30 juin 2024.

L'Assemblée Générale du 7 mai 2024 a décidé l'absence de versement d'un dividende pour chacune des 213 161 658 actions composant le capital social au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, JCDecaux SE est détenue à 65,41 % par la société JCDecaux Holding.

4.6. Provisions et passifs éventuels

Les provisions s'élèvent à 406,5 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 437,6 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une diminution de 31,1 millions d'euros, liée principalement à une diminution des provisions pour perte à terminaison ainsi que des provisions pour démontage.

Concernant les passifs éventuels, il est à noter que, le 12 avril 2022, le Groupe a reçu de l'Autorité de la Concurrence une "Notification de griefs relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité extérieure en France" et a présenté ses observations dans le délai de deux mois imparti. Après analyse, cette dernière produira un rapport que le Groupe aura de nouveau deux mois pour commenter avant que le Collège de l'Autorité de la Concurrence ne soit saisi mais, à ce jour, l'Autorité de la Concurrence n'a toujours pas produit ce rapport du fait du contentieux qui nous oppose par ailleurs.

En effet, en parallèle de la procédure sur le fond, un contentieux est né relativement au déclassement d'informations extrêmement confidentielles de JCDecaux auquel l'Autorité de la Concurrence a procédé de façon inappropriée. Ce contentieux a donné lieu depuis avril 2022 à diverses procédures devant les tribunaux judiciaires et administratifs allant jusqu'à la saisine, par le Conseil d'Etat, du Tribunal des Conflits. Depuis mai 2022, JCDecaux a obtenu une décision favorable de la Cour d'appel. Au cours des sept derniers mois, plusieurs autres décisions de la Cour d'appel et de la Cour de cassation ont également été en faveur du Groupe. Plus récemment, la Cour d'appel a accédé aux demandes de suspension de la procédure et de sursis à statuer, suite à un pourvoi formulé par l'Autorité de la Concurrence. Par conséquent, il n'y aura pas de développements dans cette affaire avant, au mieux, le second semestre 2025, lorsque la Cour de cassation se sera prononcée sur le pourvoi de l'Autorité de la Concurrence.

Quoi qu'il en soit, sur le fond, le Groupe continuera à coopérer avec l'Autorité de la Concurrence et à lui fournir toutes les explications nécessaires pour dissiper ses interrogations mais il considère le grief infondé et n'a donc pas considéré opportun de constituer une provision.

4.7. Dette Financière

En millions d'euros	30/06/2024			31/12/2023		
	PART COURANTE	PART NON COURANTE	TOTAL	PART COURANTE	PART NON COURANTE	TOTAL
DETTE FINANCIÈRE BRUTE AU BILAN (1)	899,2	1 770,6	2 669,8	770,9	1 922,1	2 693,0
Instruments financiers dérivés (actif)	-3,0		-3,0	-6,8		-6,8
Instruments financiers dérivés (passif)	3,4		3,4	4,3		4,3
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE COUVERTURE (2)	0,5	0,0	0,5	-2,4	0,0	-2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie (*)	1 663,5		1 663,5	1 597,2		1 597,2
Concours bancaires	-14,5		-14,5	-3,9		-3,9
TRÉSORERIE NETTE (3)	1 649,0	0,0	1 649,0	1 593,3	0,0	1 593,3
ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE (**)	64,4	0,0	64,4	91,4	0,0	91,4
DETTE FINANCIÈRE NETTE (HORS ENGAGEMENTS DE RACHAT DE MINORITAIRES) (5)=(1)+(2)-(3)-(4)	-813,7	1 770,6	956,8	-916,2	1 922,1	1 005,9

(*) Au 30 juin 2024, le Groupe dispose de 1 663,5 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie contre 1 597,2 millions d'euros au 31 décembre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de dépôts à court terme et d'OPCVM monétaires. 4,1 millions d'euros du total de trésorerie et équivalents de trésorerie sont placés en garantie au 30 juin 2024, contre 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2023.

(**) Les actifs financiers de trésorerie au 30 juin 2024 sont constitués de 48,5 millions d'euros de placements liquides à court terme (contre 47,9 millions d'euros au 31 décembre 2023) et de 15,9 millions d'euros de trésorerie mise sous séquestre par le Groupe dans le cadre de contrats, trésorerie appartenant au Groupe (contre 43,5 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ces actifs financiers ont les caractéristiques principales des équivalents de trésorerie mais ne respectent pas strictement les critères de qualification définis par la norme IAS 7.

L'impact de la revalorisation à la juste valeur de la dette financière du fait du coût amorti est le suivant (retraitement IFRS 9) :

En millions d'euros	30/06/2024			31/12/2023		
	PART COURANTE	PART NON COURANTE	TOTAL	PART COURANTE	PART NON COURANTE	TOTAL
DETTE FINANCIÈRE BRUTE AU BILAN	899,2	1 770,6	2 669,8	770,9	1 922,1	2 693,0
Impact du coût amorti	1,6	6,4	8,0	1,8	7,1	8,8
DETTE FINANCIÈRE ÉCONOMIQUE	900,8	1 776,9	2 677,7	772,7	1 929,2	2 701,8

Au 30 juin 2024, la dette financière du Groupe comprend principalement la dette portée par JCDecaux SE avec :

- Des emprunts obligataires pour un total de 2 299,8 millions d'euros :
 - 599,9 millions d'euros émis en 2020 à échéance octobre 2024
 - 599,9 millions d'euros émis en 2020 à échéance avril 2028
 - 500,0 millions d'euros émis en 2022 à échéance février 2030
 - 600,0 millions d'euros émis en 2023 à échéance janvier 2029
- Un emprunt bancaire de 150 millions d'euros mis en place en 2020 à échéance avril 2025.

Au 30 juin 2024, JCDecaux SE dispose également d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée d'échéance juin 2026 pour un montant de 825 millions d'euros, comprenant une sous-limite d'un montant maximum de 100 millions d'euros afin de pouvoir réaliser des tirages courts le jour même (*swingline*).

En cas de notation financière inférieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (Standard and Poor's), la ligne de crédit revolving et l'emprunt bancaire de 150 millions d'euros imposent le respect du ratio : dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5.

JCDecaux SE est notée « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective stable par Standard and Poor's (la dernière mise à jour de Moody's datant du 29 mars 2024, et celle de Standard and Poor's du 23 mai 2024).

4.8. Dettes locatives

Les dettes locatives s'élevaient à 2 503,5 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 2 657,0 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une diminution de 153,5 millions d'euros. La baisse, principalement liée au remboursement de la dette locative et à des renégociations et fins de contrats, est compensée en partie par les nouveaux contrats, les renouvellements, les mises à jour de minima garantis et un effet de change positif.

4.9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires IFRS s'élevait à 1 666,7 millions d'euros sur le premier semestre 2024 comparativement à 1 466,9 millions d'euros sur le premier semestre 2023, soit une augmentation de 13,6 %.

Le chiffre d'affaires IFRS publicitaire s'élevait à 1 479,5 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (contre 1 301,0 millions d'euros sur le premier semestre 2023) et le chiffre d'affaires IFRS non publicitaire s'élevait à 187,2 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (contre 165,9 millions d'euros sur le premier semestre 2023).

Le chiffre d'affaires digital IFRS s'élevait à 615,0 millions d'euros sur le premier semestre 2024 comparativement à 483,0 millions d'euros sur le premier semestre 2023.

4.10. Résultat d'exploitation

Au cours du premier semestre 2024, le résultat d'exploitation s'élevait à 152,6 millions d'euros contre 108,4 millions d'euros sur le premier semestre 2023. Cette amélioration s'explique par l'augmentation de 15,2 millions d'euros de la marge opérationnelle et par la baisse de 28,9 millions d'euros des charges nettes positionnées entre la marge opérationnelle et le résultat d'exploitation, qui provient notamment :

- D'une baisse de 34,4 millions d'euros des dotations aux amortissements et provisions nettes liée principalement à une diminution de 46,8 millions d'euros des charges d'amortissements des droits d'utilisation, compensée en partie par la reconnaissance sur le premier semestre 2023 d'une reprise de provision pour perte à terminaison de 17,4 millions d'euros sur un contrat résilié en 2023 ;
- D'une baisse de 14,1 millions d'euros des autres produits opérationnels s'élevant à 59,3 millions d'euros sur le premier semestre 2024 lié essentiellement à la plus-value de cession de 13,56% de la société APGISGA pour 45,2 millions d'euros et d'un actif corporel de 11,4 millions d'euros (contre 73,4 millions d'euros sur le premier semestre 2023 liés notamment à l'impact positif de 65,1 millions d'euros de plus-values nettes découlant de la fin anticipée de contrats IFRS16) ;
- D'une baisse de 8,6 millions d'euros des autres charges opérationnelles s'élevant à -13,0 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (contre -21,6 millions d'euros sur le premier semestre 2023 comprenant notamment pour -11,6 millions d'euros des coûts de sortie de contrats encourus (compensés par une reprise de provision de 17,4 millions d'euros indiquée ci-dessus), ainsi que des coûts d'acquisition et de restructuration pour -3,7 millions d'euros).

4.11. Résultat financier

Au cours du premier semestre 2024, le résultat financier s'élevait à -67,3 millions d'euros contre -64,2 millions d'euros sur le premier semestre 2023. Cette diminution de 3,1 millions d'euros provient principalement d'une hausse des charges nettes d'actualisation de 4,4 millions d'euros (dont une hausse de 4,2 millions d'euros des charges nettes d'actualisation des dettes sur engagement de minoritaires) et d'une baisse du coût de l'endettement net pour +0,4 million d'euros. Par ailleurs l'évolution favorable des charges financières liées à l'IFRS16 de +2,9 millions d'euros est compensée en partie par une hausse de 2,0 millions d'euros des autres charges financières nettes.

4.12. Impôts sur les bénéfices

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe enregistre un produit d'impôt de 5,0 millions d'euros contre une charge d'impôt de -4,2 millions d'euros sur le premier semestre 2023. Le taux effectif d'impôt avant dépréciation des goodwill, prise en compte de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et effet d'actualisation et de revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires ressort ainsi à -5,6 % sur le premier semestre 2024 contre 9,6 % sur le premier semestre 2023. Le taux effectif d'impôt reste très atypique sur les deux périodes présentées en raison de la plus-value de cession d'APGISGA non fiscalisée sur le premier semestre 2024, et, sur les deux périodes, de variations d'impôts différés actifs importantes (reprises de provisions notamment aux Etats-Unis et dotations de provisions dans certaines autres géographies).

4.13. Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Au cours du premier semestre 2024, la quote-part dans les résultats des entreprises associées s'élevait à -0,5 million d'euros contre -4,2 millions d'euros sur le premier semestre 2023, et la quote-part dans les résultats des coentreprises s'élevait à 14,3 millions d'euros sur le premier semestre 2024 contre 12,8 millions d'euros sur le premier semestre 2023.

Au cours du premier semestre 2024, suite à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de la société IGP SPA, un goodwill négatif de 2,6 millions d'euros a été enregistré.

5. COMMENTAIRES SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Pour réduire son empreinte carbone et faire face aux risques du dérèglement climatique, JCDecaux a défini une Stratégie Climat ambitieuse à l'échelle du Groupe, alignée sur les ambitions de l'Accord de Paris et visant le Net Zéro Carbone en 2050. Pour ce faire, JCDecaux s'est engagé dans une trajectoire Science-Based Targets (SBTi) avec des objectifs de réduction de ses émissions en valeur absolue à court et long terme.

Le Groupe a déposé une lettre d'engagement auprès du SBTi en fin d'année 2022 et s'est engagé dans une stratégie bas carbone accompagnée d'objectifs. Cet engagement a été rempli en 2023 et, en juin 2024, le SBTi a revu et validé les objectifs de réduction carbone de JCDecaux.

Cette trajectoire de réduction de l'impact carbone global de JCDecaux est fondée sur trois leviers d'actions principaux :

- Améliorer l'empreinte carbone de nos mobiliers et de leur exploitation (reconditionnement, sourcing de matériaux moins émissifs, écoconception)
- Réduire les émissions de nos opérations (véhicules à faibles émissions, éclairage intelligent de nos mobiliers, optimisation des écrans numériques)
- Optimiser les déplacements personnels et professionnels de nos collaborateurs (modes de transport alternatifs, réduction des kilomètres parcourus).

6. COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

La principale source d'évolution significative au niveau des engagements hors-bilan au 30 juin 2024 par rapport au 31 décembre 2023 est une augmentation de 249,3 millions d'euros des engagements sur les contrats de mise à disposition d'emplacements publicitaires avec droits de substitution substantiels.

7. SAISONNALITÉ

L'ensemble des indicateurs opérationnels sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité généralement plus faible sur le premier semestre de l'année civile. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2024 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2024.

8. INFORMATION SUR LES PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2024, il n'y a pas de variation significative dans l'état de situation financière des relations entre le Groupe et les parties liées. Les transactions réalisées avec les parties liées au compte de résultat sont similaires à celles du premier semestre 2023.

Un actif corporel propriété de JCDecaux SE avait été cédé le 27 juin 2023 à une filiale de la société JCDecaux Holding, détenue à 100% par la famille Decaux, pour un prix de vente de 30,2 millions d'euros, avec un effet quasi nul en résultat d'exploitation.

9. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Aucun événement subséquent significatif n'a été identifié.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société JCDecaux SE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA
Paris La Défense, le 25 juillet 2024

Francisco Sanchez
Associé

KPMG
Paris La Défense, le 25 juillet 2024

Jacques Pierre
Associé

Guillaume Salommez
Associé

www.jcdecaux.com